



BULLETIN DES

AMIS DU VIEUX

HUÉ

17^e Année N^o 3

Juillet-Sept. 1930



LES EUROPÉENS QUI ONT VU LE VIEUX HUÉ

GEMELLI CARERI

par L. CADIÈRE

des Missions-Etrangères de Paris

Gemelli Careri (1) : encore un voyageur qui a vu le Vieux Hué par les yeux des autres. Il naquit à Naples, vers 1651, et mourut vers 1725. Il exécuta, de 1693 à 1699, un voyage autour du monde, passant par la Turquie, la Palestine, la Perse, l'Inde, la Chine, revenant en Europe par les Philippines, la Califormie, le Mexique, et fit connaître les remarques qu'il avait faites, ce qu'il avait vu, dans un ouvrage en 6 volumes in-12, intitulé : *Giro del Mondo*, qui fut publié à Naples en 1699-1700, et traduit en français : *Voyage / du tour / du Monde / Traduit de l'Italien / de Gemelli Careri, / Par M. L. N. / Nouvelle Edition augmentée sur la dernière / de l'Italien, et enrichie de nouvelles Figures. / A Paris, / Chez Etienne Ganeau, Libraire, ruë / S. Jacques, aux Armes de Dombes, / près la ruë du Plâtre. / MDCCXXVII. / Avec Approbation et Privilège du Roy. 6 vol. in-12. (Bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence), cote : D. 182.)*

Vers le mois de Juillet de l'année 1695, il passait en vue des côtes de la Cochinchine. Du moins c'est ce qu'il affirme, car on l'a accusé

(1) On écrit ordinairement : *Careri*; mais le portrait que nous reproduisons, Planche LXIII, porte : *Carreri*

d'avoir fait son « Tour du Monde » sans avoir quitté son fauteuil. Son ouvrage serait un pur travail de compilation. C'est ce qu'on soutenait au XVIII^e siècle. Les voyageurs du XIX^e siècle, et de Humboldt notamment, ont vengé la mémoire de notre voyageur et ils s'accordent, paraît-il, à reconnaître sa véracité et l'exactitude de ses récits (1).

Nous n'avons qu'à nous incliner. Et cependant, la lecture attentive de l'ouvrage nous montre quelques erreurs qu'il convient de rectifier.

Gemelli Careri ne donne, dans le cours de son livre, qu'une seule fois le millésime d'une année ; c'est à propos de son départ: « Je m'embarquai le Samedi 13 de Juin de l'année 1693 sur une felouque Napolitaine, pour me rendre en Calabre, et de là passer au Levant (2) ». De temps en temps, il donne le jour du mois, et c'est tantôt par un chiffre seul, tantôt avec la mention du mois. Par contre, à toutes les pages presque, courent les jours de la semaine, car Gemelli Careri a noté, jour par jour, sans guère d'exception, ce qu'il a fait, ce qu'il a vu, l'endroit où il était. Il faut avouer que ce système n'est pas pour faciliter le travail du lecteur qui veut se rendre compte du lieu où est le voyageur à tel jour de tel mois de telle année. Il faut établir, à travers de nombreuses pages, et même à travers plusieurs volumes, de larges tables de jours et de mois, qu'il faut patiemment collationner, pour éviter les erreurs.

Faisons ce travail, pour la période qui nous intéresse.

Nous sommes en 1695, nous pouvons le déduire avec certitude, car notre auteur nous dit - il était alors dans les environs de Goa - que la Pâques tombait le 3 Avril (3). « Le neuvième Juillet (4) », Gemelli Careri se rembarque, à Malacca, sur le bateau qui l'avait amené de Goa, mais il ne peut quitter le port, à cause de certaines contestations entre le capitaine du vaisseau et le pilote, qu'après minuit. Le 17, violente tempête (5). On vient de sortir des îles situées au Sud de Singapore ; le vent entraîne le bateau du côté de Bornéo. « Le Jeudi 28 », on est en vue de Poulcatan, à 360 milles au Nord de Poulcondor, à 50 milles au Sud de la rivière Champelo, ou de Faifo (6).

(1) D'après le *Grand Dictionnaire Larousse*.

(2) *Voyage du Tour du Monde*. Tome I^{er}. p. 21.

(3) *Voyage*, Tome III, p. 317.

(4) *Voyage*, Tome III, p. 362.

(5) *Voyage*, Tome III, p. 369; p. 402.

(6) *Voyage*, Tome III, pp. 421, 422.

Le 1^{er} Août, on atteint Hainan (1) et « le Jeudi, jour de S. *Dominique* (2) », on arrive proche de Macao.

Toutes ces dates semblent bien coordonnées, elles le seraient, si les jours de la semaine indiqués par le voyageur, avec un souci scrupuleux qui ne se dément jamais, ne venaient pas jeter une note discordante. Du 9 Juillet au 17 du même mois, Gemelli Careri compte en effet trois samedis : un premier samedi, lendemain du jour où il s'est embarqué (3), un second, où il y eut calme plat (4), enfin, un troisième, dans la nuit duquel commença la violente tempête qui porta le bateau vers l'île de Bornéo (5). Cela nous fait deux semaines. Or, entre le 9 et le 17 Juillet, il n'y a que huit jours. D'où vient cette contradiction? C'est que l'auteur a commis une erreur dans la concordance des jours de la semaine avec le quantième du mois. Le jour où Gemelli Careri s'embarque est bien le lendemain d'un jeudi ; mais ce vendredi était le 1^{er} Juillet et non le 9 juillet, comme il l'indique. D'ailleurs, j'ai remarqué une autre erreur: ce n'est pas le 7 Mai, que le voyageur passe en vue des îles Maldives, mais le 27 (1)

J'avais cru tout d'abord que ces discordances entre les jours de la semaine et le quantième du mois donnaient quelque soutien aux critiques qui furent faites contre Gemelli Careri. J'ai été heureux de voir qu'il n'en est rien, et je ne regrette pas, à cause de ce résultat, les longues et fastidieuses tables que j'ai dû établir.

* * *

Heureusement pour nous, lorsque Gemelli Careri passa à la hauteur de la Cochinchine et traversa le golfe du Tonkin, du 22 Juillet au 1^{er} Août 1695, il avait des compagnons de route, qui purent le renseigner sur l'histoire des pays que l'on côtoyait, sur les mœurs et les coutumes des habitants.

(1) *Voyage*, Tome III, p. 423.

(2) *Voyage*, Tome III, p. 425.

(3) *Voyage*, Tome III, p. 362.

(4) *Voyage*, Tome III, p. 363.

(5) *Voyage*, Tome III, p. 369.

(6) *Voyage*, Tome III, p. 337.

En effet, le *S. Rosaire*, Capitaine Jérôme Vasconcellos, à bord duquel voyageait Gemelli Careri portait aussi dix Jésuites. « Le Lundi [16 Mai] voyant que le Vaisseau avait appareillé [de Goa], je m'y rendis dans un *Ballon*. Le P. Manuël *Ferreira* Portugais, Missionnaire du *Tonquin*, qui portoit une barbe vénérable, le P. Joseph *Candoni* sicilien, qui passoit à la *Cochinchine* (ces Peres avoient été appelez à Rome par Innocent XI, pour n'avoir pas voulu obéir aux Eveques et aux Vicaires Apostoliques François de ces Royaumes, au grand scandale des Chrétiens qui voioient les Ecclesiastiques s'excommunier les uns les autres) et huit autres Peres Jesuites qui étoient destinez pour la Chine s'embarquerent sur le soir (1) ».

Il y avait dix autres Jésuites qui allaient aussi en Chine, et qui montèrent sur le *Pumbourpa*, bateau qui appartenait aux Marchands de Goa, et qui voyageait de conserve avec le *S. Rosaire*. Sur le *Pumbourpa*, on avait embarqué un voyageur peu banal : c'était un lion envoyé du Mozambique au Vice-Roi de Goa, et que celui-ci envoyait en cadeau à l'empereur de Chine.

Parmi ces compagnons de Gemelli Careri, ne retenons que le nom du P. Manuel Ferreira et du P. Joseph Candone. C'est eux en effet qui renseignèrent le voyageur sur le Tonkin et la Cochinchine : « Ce que j'en dirai, je le sçais du P. *Manuël Ferreira* qui y a demeuré pendant vingt ans, et de deux Tunquinois qu'il avoit avec lui, revêtus de l'habit de la Compagnie de Jésus; de même que du P. *Joseph Candoni* de la même Compagnie, qui avoit passé douze ans dans la Cochinchine (2) ».

Le Père Candone était arrivé dans les Missions de Cochinchine en 1671 . Comme tous ses confrères de l'époque, il fit des difficultés pour reconnaître l'autorité des Vicaires apostoliques français récemment envoyés par Rome. La querelle s'envenimant, le Pape Innocent XI intima au Général des Jésuites l'ordre de rappeler en Europe le Père Candone, ainsi que deux de ses confrères de la Cochinchine, et le P. Ferreira du Tonkin. C'était en 1682 (3). Mais les chrétiens

(1) *Voyage*, Tome III, p. 330.

(2) *Voyage*, Tome III, pp. 410, 411.

(3) D'après *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, par les P. P. de Montézon et Estève, pp. 387, 392.

tonkinois envoyèrent une députation à Rome, pour réclamer leurs pères spirituels. Innocent XII permet, en 1692, aux PP. Candone et Ferreira de retourner dans leurs missions (1). C'est ainsi que Gemelli Careri les rencontra en cours de route.

Le document qui nous renseigne le mieux sur le P. Candone, c'est une lettre du P. Jean Antoine Arnedo, Jésuite espagnol. missionnaire à Hué, médecin et mathématicien de Minh-Vuong, lettre écrite « de Sinoa, Capitale de la Cochinchine, du trente-un Juillet mil sept cens ».

Cette année là, le roi de Cochinchine, fort affectionné au Bouddhisme, proscrivit le Christianisme. Le 12 Mars, l'église du P. Candone fut pillée, et le missionnaire, gardé à vue pendant quelques jours, fut, le 15, mis à la cangue et enfermé dans les prisons de la Capitale, avec deux de ses confrères, le P. Belmonte et le P. Arnedo, qui fut délivré le lendemain, et un missionnaire français, Langlois. Le P. de Capponi, autre missionnaire français, vint bientôt les rejoindre. Le 23 Avril, ils furent présentés à Minh-Vuong. « Il ordonna qu'on leur mit au col une cangue plus pesante, de gros fers aux pieds, et qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paroît vouloir les laisser tous mourir de misères... Je ne sçaurois dire ce que le Père Candone âgé de soixante-trois ans, et fort incommodé, souffre sous la *Cangue* et aux fers. Il résiste pourtant courageusement aussi bien que Monsieur Capponi ». Deux autres missionnaires, un Français, M. Sennemand, et un prêtre chinois de Macao, le P. Fonseca, furent aussi emprisonnés. Un différent s'éleva parmi les prisonniers, au sujet de la conduite qu'il fallait tenir à propos de certains apostats qui demandaient à faire pénitence et qui offraient de grosses sommes pour expier leur crime. Les uns, c'était M. de Capponi, M. Sennemand, le P. Belmonte, étaient d'avis qu'on ne pouvait accepter cet argent, parce qu'en le prenant, on confirmerait les Annamites, payens ou chrétiens, dans l'opinion qu'ils ont que l'on vient à bout de tout avec de l'argent. Les autres, au contraire, M. Langlois, M. Fonseca, le P. Candone, opinaient pour la clémence, et ils donnaient de bonnes raisons: d'abord, l'Ecriture le conseille, on peut racheter ses fautes par l'aumône ; puis si on n'acceptait pas leurs offrandes, on risquait de les porter au découragement et au désespoir ; enfin, comme l'argent qu'ils voulaient donner était destiné,

(1) L. E. Louvet: *La Cochinchine religieuse*, Paris, Challamel, 1885, Vol. I. p. 314.

dans leur intention, à soulager les chrétiens emprisonnés pour la foi, et que ces prisonniers avaient un besoin urgent de secours, il convenait d'accepter les sommes offertes. Le P. Arnedo décida de donner en particulier une solution à chaque cas, et de considérer, avant d'accepter ou de refuser, les dispositions de ceux qui offraient ces dons (1).

Deux des compagnons du P. Condore moururent en prison, le P. Belmonte, le 27 Mai 1700, et M. Langlois, le 28 Juillet. Le P. Candone languit encore onze mois sous la cangue. Il mourut saintement le 28 Mai 1701, âgé de 64 ans (2).

Le confrère du P. Candone, le P. Ferreira, était missionnaire au Tonkin, où il arriva en 1673 (3). En 1677 nous l'y voyons Supérieur, et faisant de l'opposition aux Constitutions du Saint-Siège qui établissaient la juridiction des Vicaires apostoliques français dans les missions d'Indochine (4). Il résidait à Ké-loi, dans la province Orientale, c'est-à-dire le Hải-Dương. Vers 1683, sur le point de s'embarquer pour retourner en Europe, sur l'ordre d'Innocent XI, il réunit à sa résidence les principaux catéchistes qui reconnaissaient l'autorité des Jésuites, et leur divisa les provinces du Tonkin, pour qu'ils y prissent soin des chrétiens (5). Deux de ces catéchistes, Denys Ly Thanh et Michel Phuong, passèrent au Siam et de là, conduits par le P. Tachard, qui avait été envoyé dans ce royaume à la suite de l'ambassade du Chevalier de Chaumont, ils se rendirent en Europe, furent présentés au P. de La Chaise et au Pape, et écrivirent même à Louis XIV, pour réclamer leurs pères spirituels (6). Lorsque le P. Ferreira revint au Tonkin, l'évêque, Mgr. de Bourges, se demanda s'il avait vraiment accompli ce qui était requis pour être absous de l'excommunication qu'il avait encourue, d'après l'évêque.

(1) *Lettres édifiantes et curieuses*, 1^{er} Recueil. Paris, Nicolas le Clerc, M. DCC. XVII, pp. 79-III.

(2) L. E. Louvet : *La Cochinchine religieuse*, I. p. 326.

(3) *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, par de Montézon et Estève, p. 392. — Il s'agit du P. Emmanuel Ferreira, Il y eut un P. Valentin Ferreira, qui n'arriva au Tonkin qu'en 1692.

(4) Adrien Launay: *Histoire de la Mission du Tonkin. Documents historiques*. I, p. 191.

(5) A. Launay : *id*, p. 352.

(6) A. Launay : *id*, p. 354.

Un document de l'époque, le Journal de la Mission du Tonkin pour l'année 1696, nous donne quelques détails curieux sur l'arrivée au Tonkin des bagages du P. Ferreira :

« Le vaisseau des Hollandais étant arrivé ici le 20 Juillet (1696), les Jésuites portugais firent prier le chef du comptoir de leur faire apporter dans le premier voyage qu'il ferait aux vaisseaux avec les mandarins visiteurs, un grand coffre qui leur était adressé de Macao. Ce coffre était pleins d'agnus [sorte de figures en cire] grands et petits, de tableaux, d'images, de médailles, de croix, de chapelets et autres choses de notre sainte religion, que le P. Ferreira avait amassés pendant son long séjour en Portugal.

« Le chef du comptoir des Hollandais, appelé Jacob Van Loo, qui était un très honnête homme, leur fit demander jusqu'à quatre fois consécutives, avant de partir de la ville royale [Hanoi] pour se rendre à son vaisseau, ce qu'il y avait dans ce coffre, afin de prendre les précautions nécessaires, en cas qu'il y eût des choses de dévotion. Mais ces Pères ne voulurent jamais le lui déclarer. Ainsi étant arrivé au dit vaisseau, il fit mettre ce coffre dans son bateau avec plusieurs autres marchandises, et le fit même écrire dans le rôle des effets du vaisseau que l'on mit entre les mains des mandarins visiteurs. Le premier de ces mandarins, appelé Ou Gia Thanh, ayant su par l'inscription qui était en dehors à qui il appartenait, se douta d'abord qu'il y avait infailliblement des choses de religion, Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville royale, la première chose qu'il fit fut de donner ordre qu'on lui apportât ce coffre, pour le faire ouvrir en sa présence, et dès le soir du même jour, qui était le 30 Juillet, il en alla donner avis au roi. Le bruit commun fut que l'interprète de ces Pères prit une occasion si favorable à son détestable dessein, pour faire présenter son accusation à Sa Majesté contre eux par le canal d'un Eunuque son favori, qu'on appelait Ou Gia Fou Thuïong, qui était le vice-visiteur des vaisseaux français, portugais et chinois. Le lendemain matin, le roi s'étant fait apporter le coffre, et ayant vu cette quantité de choses de dévotion, entra dans une extrême colère. Alors, cet Eunuque, son favori, qu'ils avaient trouvé le moyen de gagner en 1694, et qui avait en effet souvent parlé au roi en leur faveur, appréhendant d'être sévèrement repris de les avoir ainsi protégés, affecta de parler plus ouvertement contre eux et contre notre sainte religion qu'aucun autre ; car après avoir présenté au roi l'accusation que le dit interprète lui avait mise entre les mains, il l'appuya encore de vive voix, en déclarant que c'était principalement dans le quartier

du marché des cannes de la ville royale, que le ou les deux prédicateurs évangéliques (M. Vite Tri, prêtre tonkinois, et Van Hoi, le premier catéchiste de ces Pères) assemblaient continuellement un très grand nombre de chrétiens (1) ».

Bref, le prêtre et le catéchiste tonkinois furent mis en prison, les objets de religion furent brûlés publiquement, en présence des Jésuites, et ceux-ci furent expulsés du royaume.

Une lettre du P. le Royer, du 25 Octobre 1699, nous apprend la mort du P. Ferreira : « J'étais dans la province de Nghê-An depuis deux ans, lorsque, au mois de Mai 1699, le P. Ferreira, malade, m'ordonna de le venir joindre dans la province de l'Est [Hải-Đông], pour conférer sur des lettres qu'il venait de recevoir de Macao par un exprès venu par terre. A mon arrivée, je trouvai le Père mort (2) ».

*
* * *

Gemelli Careri n'eut pas, si nous l'en croyons, à se louer beaucoup des gens du bord, avec qui il voyageait. Le capitaine du *S. Rosaire*, Jérôme Vasconcellos, n'avait pas voulu se charger de la nourriture du voyageur pendant la traversée. Ce n'est même qu'en considération des religieux Théatins, amis de Gemelli Careri, qu'il l'avait reçu à son bord (3). Bien plus, au moment du départ, le Vice-Roi de Goa, qui était venu rendre visite, sur le bateau même, aux Jésuites qui voyageaient avec Gemelli Careri, avait eu l'obligance de recommander ce dernier au Capitaine, « en lui disant, que j'étois un Gentilhomme qui ne voïageoit que par simple curiosité, et qu'ainsi il me devoit bien traiter. » Ce fut peine perdue. « Cette recommandation ne fit pas beaucoup d'effet sur l'esprit du Capitaine, qui ayant été élevé à la Chine, ne me donna point de marques de cette politesse et de cette générosité Portugaise dont j'avois déjà senti plusieurs fois les effets, et ne s'embarassoit ni des bonnes qualités, ni du mérite d'autrui » (4). Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que

(1) A. Lzunay : *Histoire Mission Tonkin. Documents historiques*, 1. pp. 508, 509.

(2) A. Launay : *id*, p. 427.

(3) *Voyage du Tour du Monde*, III ,p. 327.

(4) *Voyage*, III, p. 331.



Planche LXIII. — Gemelli Careri.
D'Après Voyage du Tour du Monde.

les Coloniaux passent pour avoir mauvais caractère, et font peu de cas des conventions mondaines qui font loi dans la vieille Europe.

Notre voyageur fut donc obligé de pourvoir à sa nourriture. Il acheta des provisions à Goa, avec l'aide obligeante des religieux ses amis, et le pilote en prit livraison et les mit avec les siennes, parce qu'il « s'étoit engagé à me nourrir pendant le voyage (1) ». Mais, hélas, de ce côté encore Gemelli Careri eut des déboires. On n'eut pas plus tôt levé les ancres que le navire s'échoua sur des bancs de sable. Pour délester le bateau, « le bon Pilote et le Contremâitre avoient jetté la provision et les fruits des passagers, mais non pas les leurs, dont ils se crevèrent à notre barbe (2) ». Gemelli Careri perdit là, notamment, trois grands paniers de mangues qu'il regretta fort dans la suite. Il fallut acheter de nouvelles provisions. Tout alla bien du 20 Mai, jour du départ de Goa, jusqu'au 6 Juin, dans les parages de la pointe d'Achen. « Le même calme continua le Lundi (6 Juin 1695), et la table du Pilote me manqua aussi, et ce qui me fâcha fort, fut que de trente poules que j'avais achetées à Goa, je n'en avois consommé que sept, le reste s'étant envolé ; accidents qui arrivent ordinairement aux voyageurs (3) ».

On le voit, Gemelli Careri avait de la philosophie. Mais, c'est évident, il n'était pas *personna grata* auprès du personnel du *S. Rosaire*. Il dut néanmoins, cela ressort de nombreux passages de son livre, tirer beaucoup de renseignements sur les lieux où l'on passait, soit du capitaine, soit du pilote. Pour compléter ce qu'il nous dit sur les côtes de Cochinchine, je crois intéressant de donner ici les relations que nous ont laissées, sur ce sujet, quelques voyageurs quelques capitaines, quelques pilotes qui ont fait le voyage avant lui.

* *

En 1607, la flotte hollandaise de l'Amiral Matelief, quittant la côte de Chine, passa en face de l'Annam, et aborda au Champa. Voici ce que l'on dit, dans la relation de ce voyage (4).

(1) *Voyage*, III, p. 329.

(2) *Voyage*, III, p. 333.

(3) *Voyage*, III, p. 348.

(4) *Voyage de Corneille Matelief le Jeune aux Indes Orientales*. Dans *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies des Païs-bas*. A Amsterdam, chez Isaac Ret, M. DCCLIV. Tome III, pp. 469, 474 - Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, cote D. 761.

/469/ « Le soir du 15. de Septembre 1607. ils mirent à la voile, quittant la Chine avec plaisir (1) . . . /471/ Le 13. d'Octobre 1607. les vaisseaux mouillèrent l'ancre sur 9. brasses, fond de sable, un peu au dessus du cap de Pulo Cecir (2). Aussi-tôt l'Amiral fit nager vers terre trois canots armez, qui portèrent de l'argent et des toiles peintes, afin de les troquer pour des rafraîchissemens. Car il y avoit déjà parmi les équipages beaucoup de gens qui avoient les jambes enflées, et ils étoient tous si foibles qu'à peine pouvoient-ils manœuvrer les voiles.

« Les canots s'étant approchez d'une petite rivière, sur le bord de laquelle il y avoit quelques maisons, y trouverent 100. hommes armez qui leur demandèrent. s'ils étoient Portugais ? Il répondirent que non, qu'ils étoient Hollandois, qu'ils prioient qu'on leur vendît des rafraîchissemens, et qu'ils paieroient en argent ou en marchandises. Les habitans dirent qu'ils fourniroient tout ce qu'on voudroit, qu'ils iroient querir des pourceaux, des boeufs, et qu'on n'avoit qu'à revenir sur le soir, n'étant alors que peu après midi.

« Ils dirent qu'ils savoient bien quelles gens c'étoient que les Hollandois ; qu'un Chinois qui étoit dans la petite rivière, où il donnoit le radoub à son bâtiment, qui venoit de Patane, le leur avoit dit; que pour eux, ils étoient ennemis des Portugais, qui, sept ans auparavant, conjointement avec les Castillans des Manilles, avoient formé une entreprise sur leur pais ; mais que les habitans les avoient battus, et que depuis on n'avoit pas osé parler d'eux.

« Pendant-que les gens de l'équipage étoient à terre, il se leva un vent frais de l'Est, qui obligea l'Amiral de faire le signal de revenir à bord ; car il auroit eu grand regret de laisser passer un /472/ vent si-favorable, aiant tant de besoin de se rendre promptement à Bantam, pour donner ordre à ce qui devoit être envoyé à Ternate. On remit donc à la voile, non sans beaucoup de murmures de la part des équipages, qui souhaitoient fort d'avoir des rafraîchissemens.

(1) Les Hollandais étaient alors vers l'île de Sancian.

(2) « Cap de Pulo Cecir ». L'île de Pulo-Cecir de Terre est située entre le Cap Padaran au Nord, et la Pointe Lagan au Sud. Le « cap de Pulo Cecir » des Hollandais peut être l'un ou l'autre. Si c'est le Cap Padaran, ils étaient un peu au-dessus de ce cap, donc au Nord, dans la baie de Phan-Rang. Si c'est la Pointe de Lagan, il faudrait placer la petite rivière où ils abordèrent, entre cette pointe et le Cap Padaran. On nous dit plus loin que ce Cap de Pulo Cecir était situé « par les 11. degrés » ; cette indication désigne plutôt la Pointe de Lagan.

« Le 17. les vaisseaux mouillèrent à la rade de la terre de Champa, environ à 15. ou 20. lieues du cap ci-dessus. (1) » Le 18. l'Orancaie, (2) qui étoit Mahométan, vint à bord. Pour le Roi il étoit idolâtre, et tenoit sa Cour au Nord du cap (3), qui est par les 11. degrés, à peu de distance de la grande ville où les Chinois viennent tous les ans, aussi bien qu'un ou deux vaisseaux Portugais, qui chargent de l'Aguilla, du Calambac (4), de la cire, des dents d'elefant, de l'ébène, qu'ils paient en toiles, en or, en argent et en poivre. Il s'y trouve aussi beaucoup de ris dont on peut avoir dans la saison 80. Santans (5), mesure de Johor, pour une pièce de huit.

« Le Roi est ami du Roi de Johor, et il y avoit 2. ou 3. ans qu'on n'avoit vu de Portugais en son pais. L'Orancaie étoit aussi persuadé que ce Prince ne leur voudroit pas desormais permettre d'y aller, puis qu'ils étoient en guerre avec le Roi de Johor. Il dit que le Roi étoit à deux journées de là, mais que le jeune Roi son frère pourroit bien venir visiter les vaisseaux. Avant - que d'en avoir permission, ils ne voulurent vendre ni buffles, ni pourceaux. Pour des poules, on en acheta bien cinq cents en deux jours. Le jeune Roi auroit assez voulu embrasser la Religion des Mores, mais il n'osoit à cause de son frère.

« Le 20. d'Octobre 1607. l'oncle du Roi vint à bord avec le premier Orancaie, et fît présent à l'Amiral de deux pourceaux, 33. poules et /473/ 2. pots d'arack (6), de la part du jeune Roi, et dit qu'il viendrait aussi le lendemain visiter les vaisseaux. Tout le présent valoit bien six réales. L'Amiral lui donna 7. ou 8. verres de cristal,

(1) « La rade de la terre de Champa », à 15 ou 20 lieues, 60 ou 80 kilomètres du Cap Padaran ou de la Pointe de Lagan, c'est, ou Phanri, ou Phanthiêt.

(2) « Orancaie ». Orang Kaya, « homme riche », homme noble, notable. dignitaire, mandarin.

(3) Dans les environs immédiats de Phan-Rang.

(4) « Aghillap », « Calambac », diverses variétés de bois d'Aigle.

(5) « Santans » ??

(6) « Arack », alcool de riz.

avec deux Balachos (1), et six réales à ses domestiques. Le Prince dîna avec lui, et but du vin. En mangeant l'Amiral lui proposa que le Roi lui donnât une lettre pour le Roi de Hollande, afin-que tous les ans on envoiât de Hollande un vaisseau pour trafiquer en son païs. Le Prince dit qu'il ne doutoit pas que le Roi son frère ne fit la chose, et qu'il n'en fût bien-aise.

« Il dit aussi qu'il y avoit là, dans la grande rivière, trois jonques du Japon, qui faisoient beaucoup de mal, et demanda si l'Amiral voudroit bien donner secours au Roi, pour les chasser ? L'Amiral lui répondit, qu'il n'avoit la guerre contre personne que contre les Portugais, et qu'il ne voudroit nullement prêter secours aux Japonois contre les habitants de Champa, s'il en étoit requis : qu'il vouloit se ménager avec tout le monde, et qu'il avoit dessein d'aller au Japon. Il lui fit même le récit de ce qui s'étoit passé avec le pirate Japonois qu'il avoit vu à une des isles de la Chine. Le Prince Champanois avoïa qu'il avoit raison.

« L'Amiral lui demanda quelles étoient les forces du Roi ? Le Prince dît qu'il pouvoit mettre sur pied 3.000 hommes et 2.000 chevaux : mais ces chevaux sont petits, et la milice n'est pas trop bonne. Il y avoit guerre entre lui et la Cochinchine, où ses troupes avoient fait une incursion depuis peu, et elles en avoient amené beaucoup de butin.

« L'Orancaie raporta, entre autres choses, que le Roi de Pegu avoit donné sa fille en ma - /474/ riage au fils du Roi de Siam ; et que par ce moien ces deux Rois d'ennemis mortels qu'ils étoient auparavant, étoient devenus bons amis. Le même jour on acheta 200. poules, et 7. ou 8. pourceaux qu'on eut pour autant de réales de huit. Enfin, autant-qu'on le put remarquer, c'est un païs bien fourni de vivres. Pour des marchandises, il n'y en a que celles qui sont ci-dessus mentionnées. Il n'y a rien qui y soit plus estimé que l'or et l'argent.

« Le matin du 21. le vent commença de souffler de l'Est, et quoique l'Orancaie vint dire que le jeune Roi étoit dans le village, et qu'il venoit voir si l'Amiral pouvoit aller parler à ce Prince, le

(1) « Balachos », sans doute du portugais : *balax*, « rubis balais, moins pur, moins foncé, moins brillant que le rubis oriental ». Ce mot vient sans doute de *Balakkhi*, forme populaire pour *Badakhshi*, du nom de pays *Badakhsan*, sur l'Oxus supérieur, où se trouvaient des mines de rubis fameuses.

Hollandois s'en excusa, et dit qu'il ne pouvoit négliger l'avantage qui se présenteoit pour lui. Ainsi il rappella ce qu'il y avoit de ses gens à terre, et remit à la voile (1) ».

* * *

Quelques années plus tard, une autre flotte hollandaise passait en vue de la côte Sud de l'Annam (2). Un des bateaux était commandé par Guillaume Isbrantsz Bontekoe, qui nous a laissé une relation de son voyage (3).

(1) Je résume ici, d'après une note du R.P. Durand, les renseignements que l'on a sur les derniers rois du Champa. De 1607 à 1651, ces princes, vassaux de l'Annam, sont originaires de Phanri et quelques uns y ont leur tombe, à part le plus célèbre, Po Romê, dont la tour et la statue sont à Phanrang. Leur capitale était Bal Pangdarang (Phanrang), donc un peu au Nord du Cap Poulo Cécir de Terre, soit le Cap Padarang. La ville chinoise dont parle le voyageur hollandais, ne peut être, dans ces conditions, que Ma-Van, petit port sur la lagune de Nai. Le roi de la Chronique se nommait Po Nit, 1603-1613. Son temple et sa statue sont à Phanri. On ne cite rien de particulier sur ses révoltes contre son suzerain. Le seul grand batailleur fut Po Romê, 1627-1651. Hiên-Vưong, Seigneur de Hué, 1649-1686, s'étant prétendu attaqué par lui, le fit rapidement réduire par un général annamite. Po Romê, saisi, fut mis en cage et s'y suicida, en 1651. D'après une autre version, sa fille, Po Moul, lève des troupes, rejoint les Annamites et engage des pourparlers pour la reddition de son père. Le général annamite fait tuer le roi et rend son corps, que Po Moul emporte pour accomplir les rites de la crémation.

Vers 1606, les limites des deux royaumes étaient une montagne fort élevée, appelée Labarela. Après la défaite de Po Romê, Hiên-Vưong porta la limite du Varella à la rivière de Phanrang. A partir de 1651, les principicules chams furent investis par la Cour de Hué. Le premier est Po Phiktirai, gendre de Po Romê, par la fille de ce dernier, l'héroïne Po Moul. Son fils et successeur fut Po Thop, qui régna de 1660 à 1692. Il n'a rien laissé de mémorable. Toutefois, l'interrègne de trois ans qui suivit sa mort, et l'investiture passant dans une autre famille permettent de soupçonner le soulèvement et la repression dont parlera plus loin un autre voyageur hollandais.

(2) Le Commandant en chef, Corneille Reyertz de Dergton, avait sous ses ordres huit vaisseaux, et il avait pour mission de s'emparer de Macao s'il le pouvait.

(3) Il existe deux traductions de cette Relation : l'une, publiée dans *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Païs-bas*. Amsterdam, Isaac Rey, MDCCILV. Tome IV ; pour ce qui

/684/ « Le 6. (de Mai 1622) l'isle Poele ou Pulo Timon nous demeura 6. lieues à l'Ouest. Nous prîmes nôtre /685/ cours vers Pulo Candoor. Le 9. il fut ordonné qu'il y aurait 3. vaisseaux qui se mettroient de l'avant, pour aller à Pulo Candoor, et ces 3. vaisseaux furent le nôtre qui étoit le *Groningue*, et l'*Ours Anglais*, et le S. *Nicolas*. Le 18. au matin nous eûmes la vue de cette isle qui étoit Nord-nord-est à nous, à la distance d'environ 9. lieues. Le país est encore élevé, et il y a de petites isles sur la côte Sud-est de cette grande isle. L'aiguade est à la côte, Sud-Ouest. De l'isle Pulo Timon, jusqu'à celle-ci la côte court au Nord-nord-est, suivant les cartes, et la profondeur dans le chenal est de 35.50. et 60. brasses, fond vasard. Mais quand on approche de Candoor, on ne trouve plus que 30. 25. et 20. brasses, fond de sable dur.

« Sur le soir nous courûmes à l'Est, faisant le tour de l'isle tout-proche et le long de la côte, à la distance d'environ une demi-lieue de la plus orientale des petites isles. La profondeur étoit de 18. et 20. brasses : Ensuite nous fîmes route par le Nord-est vers la côte de Chambay (1). Le lendemain, sur le soir on voioit encore Pulo Candoor de dessus le grand mât de hune. Le 22. nous decouvîmes Pulo Chambay, l'aspect de sa côte étant comme de plusieurs isles, à 7. ou 8. lieues en mer.

« Le 24. nous revîmes, par la hauteur des 10. degrés 15. minutes environ, nos autres vaisseaux, dont nous nous étions séparés. Nous étions alors à une lieue et demie de la côte, dont le terrain est bas, et le sable du rivage est blanc : mais plus avant dans les terres le país est haut et montueux. La profondeur, à une, 2. et 3. lieues de l'isle de Lant, est de 17. 16. 15 et /686/ 14. brasses, fond de sable. Sur le soir nous mouillâmes l'ancre, tous de compagnie, sur 15. brasses, par le travers d'un cap, qui est par la hauteur des 10. degrés et trois quarts, qu'on nomme le cap de Cecer ou Cécir (2).

concerne la partie qui nous intéresse, pp. 684-687; - l'autre dans *Relation de divers voyages curieux . . .* par Melchisedec Thevenot. Paris, chez Thomas Moette. M.DC.XCVI. Tome I. 1^{re} Partie, pp. 23, 24. (Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, cote G. 3252.) Je donne la première, plus exacte et plus complète (Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, cote D. 761).

(1) « Chambay », Champa.

(2) Le « cap de Cecer ou Cécir » est, comme nous avons vu plus haut, la Pointe de Lagan ou le Cap Padaran ; mais plus probablement, d'après les détails donnés ici, la Pointe de Lagan.

Au Nord de ce cap il y a un grand golfe, le long duquel et au-delà, en rasant la côte, on voit par-tout des dunes, et le milieu du païs est haut. Depuis ce cap la côte court au Nord-est quart à l'Est.

« Le 25. nous fûmes sur la côte d'une petite isle, nommée Pulo Cecir, qui est presque toute de rochers, et au Nord de laquelle on voit un golfe, qui est entre les hautes terres ou rochers, comme une rivière (1). C'est là que les dunes finissent, et la côte y est très haute, aussi-bien que la mer très profonde ; puis qu'il y a 30. 40. et 50. brasses.

« Le 26. nous laissâmes tomber l'ancre à la Malle-baie, nommée par les habitans la baie de Panderan. Notre premier Pilote nommé Abraham Thyssen de Flessingue, passa sur le *S. Nicolas*. qui devoit aller aux Manilles, afin de voir s'il y trouveroit quelques vaisseaux, de la flote du Commandant W. Janssens. Là paroissent quantité de cocos sur le rivage, qui sont auprès des petites maisons qu'on y voit. Le lendemain on envoya 4. vaisseaux du nombre desquels étoient le Groningue que je montois, mouiller dans une autre baie, nommée Camperyn (2), qui est à 6. lieues plus avant. Nous y trouvâmes suffisamment de l'eau douce et du bois, avec abondance d'autres rafraîchissemens, et nous y achetâmes 17. vaches, et un grand nombre de poules :mais depuis qu'un de nos Indiens eut deserté, et qu'il se fut jetté parmi les habitans, ils ne voulurent plus rien nous fournir.

« /627 / Le 4. de Juin [1622], je m'embarquai dans la chaloupe, pour aller faire rapport au gros de nôtre armade, de ce qui nous étoit arrivé, et j'y fus de retour le 6. pendant lequel temps le yacht *Sainte Croix* étoit venu nous joindre. Le lendemain nous mîmes à la voile, et nous joignîmes le yacht *Le Coq*, qui avoit arrêté une jonque du Japon, puis nous nous rejoignîmes au gros de notre flotte.

« Le 20. aiant eu la vue de diverses isles sur notre route, nous découvrîmes deux voiles tout proche de terre. Sur le soir nous joignîmes quelques uns des vaisseaux Anglois qui étoient à l'expédition des Manilles, et nous passâmes la nuit proche d'eux.

« Le 22. (Juin 1622) nous parûmes devant Macau . . . »

(1) Ce golfe est la baie de Phan-Rang, qu'on va mentionner ci-dessous

(2) Cam-Ranh.

Voici le Journal d'un voyage fait du Nord au Sud, toujours par des Hollandais : « Le 11. Hagenaar, qui aiant été longtems incommodé se trouvoit encore plus mal, présenta sa Requête à ce qu'il lui fût permis de s'embarquer dans l'*Amsterdam*, comme passager, pour s'en retourner à Batavia ; ce qui lui fut accordé, et le 13. [Décembre 1637 le vaisseau mît à la voile [de Taïovan, dans l'île de Formose]. Le 17. on eut la vuë de l'isle d'Ainam ; le 19. de celle de Pulo Cataon (1); le 21. d'Avarelle Falso (2), de Chiampa, et en suite de Pulo Cecir da-terra ; le 26. des isles qui sont au Sud de Lingan, de Pulo Tonpon, et l'on passa sous la Ligne équinoxiale, les courants portant au Nord avec rapidité » (3).

Quelques uns me reprocheront peut-être de donner des Relations de gens qui n'ont pas vu la Cochinchine ni le Tonkin, comme l'Abbé de Choisy, Gemelli Careri. J'estime au contraire que ces Relations sont pleines d'intérêt. Il serait évidemment, inutile et même dangereux, de reproduire ces documents, si leurs auteurs avaient inventé les détails qu'ils donnent sur des pays qu'il n'ont pas visités ou si, tout simplement, ils avaient fait œuvre de compilateurs, reproduisant, en les résumant ou en y ajoutant des compléments de leur crû, l'œuvre d'écrivains qui, eux, avaient réellement vu le Tonkin et la Cochinchine. Mais ils nous disent, avec une franchise qui les honore, où ils ont puisé les renseignements qu'ils nous donnent. Ceux qui les ont renseignés, ce sont des missionnaires qui ont passé vingt ou trente ans dans les pays dont il s'agit, et qui méritent toute créance. Ces missionnaires avaient beaucoup vu, beaucoup remarqué, beaucoup retenu. Sans les Relations de Gemelli Careri, de l'Abbé de Choisy, les résultats de leur expérience seraient complètement perdus. Nous devons donc bénir l'heureuse circonstance qui fit que ceux qui

(1) Pulo-Canton.

(2) Le Faux Varella.

(3) *Voyage de Henri Hagenaar aux Indes Orientales, commencé l'an 1631. et achevé l'an 1638.* — Dans *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas*, Tome V. A Amsterdam, chez Isaac Rey M. DCC. LIV, P. 375.

avaient vu, mais qui n'auraient jamais rien publié, rencontrèrent ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de voir, mais qui n'avaient qu'un but, mettre par écrit ce qu'ils entendaient raconter autour d'eux.

* * *

/402/ CHAPITRE X (1)

*Ce qui se passa dans le voyage de l'Auteur jusqu'à
la Côte de Cochinchine.*

Pour reprendre présentement le fil de nôtre discours, la tempête du 17 [Juillet 1695] nous empêcha de nous approcher de *Poullaor*, comme le Pilote le prétendoit mais le vent étant devenu moins fort le Lundi, nous nous en approchâmes, et le calme nous prit, lorsque nous fûmes à sa vûë. Cette petite Isle, qui n'a pas plus de cinq milles de tour, et toûjours ornée de verdure, et abondante en Cocos, qui croissent parmi les rochers, en Aréyue, Bananes, Jamboias, Ananas et autres fruits que les Habitans donnent en échange pour de la vaisselle de terre. Les nates que l'on y fait sont si fines et si belles, qu'on les achete quinze et vingt pieces de huit (2) chacune pour en faire des présens aux Chinois qui les estiment beaucoup. Elle appartient au Roi *d'Thor*, et n'est éloignée de terre ferme que de soixante milles. Il y a deux rochers proche de cette Isle, qui produi-

(1) *Voyage / du tour / du Monde/. Traduit de l'Italien/ de Gemelli Careri,/ par M. L. N./ Nouvelle Edition augmentée sur la derniere / de l'Italien, et enrichie de nouvelles / Figures.*

Vignette.

A Paris,/ Chez Etienne Ganeau, Libraire, rue/. S. Jacques, aux Armes de Dombes,/ près la rue du Plâtre./ MDCCXXVII./ Avec Approbation et Privilege du Roy.

(Cote Bibliothèque Méjanas (Aix-en-Provence) : D. 182 ou : 6555. T.I.)
Tome Troisième, pp. 402-423.

(2) « Pièces de huit ». L'auteur dit, page 6 du Tome premier : « Ceux qui veulent faire un grand profit sur les monnoies, dans la route de la Turquie et de la Perse, n'ont qu'à se pourvoir de sequins de Venise, d'écus d'or d'Allemagne, d'écus d'argent de Hollande et de pièces de huit d'Espagne.» La pièce de huit était donc une monnaie.

sent de fort bons /603/ fruits, et à six milles de distance une Isle deserte, qu'on appelle *Poultimon* (1).

Le vent redevint bon le Mardi, accompagné d'une grosse pluie. Nous fîmes route vers *Polocandor* (2), qui est éloigné de 360. milles de cette dernière Isle, dans la mer la plus favorable que nous eussions vûe pendant tout le voyage, ne s'y trouvant ni rochers, ni basses (3), et le vaisseau ne roulant point du tout, quoiqu'il fît beaucoup de chemin.

Etant proche de la Ligne, et dans le temps de la Canicule, nous ne sentions qu'une chaleur aussi agréable que celle du Printems. Malgré la disette des vivres et d'autres choses, je jouïssois, grace au

(1) « *Poultimon* ». Voici ce que les voyageurs Hollandais de l'époque disent de cette île : « Mr. *Blokhoocius* partit en qualité d'Ambassadeur vers l'Empereur du Japon l'an 1649 le 28 du mois de Juillet. Il tourna la proue vers le détroit qui baigne la pointe de *Sumatra* et qu'on appelle *Lucapara*, avec l'Isle de *Banca*, et apres huit jours de voyage ils découvrirent l'Isle de *Palo Tymon*.

« Cette Isle est fort agreable. Elle a ses montagnes toutes couvertes d'arbres, des vallées du plus bel aspect du monde, et qui sont arrosées de quantité d'eaux fraîches. Elle est fort élevée et paroît grande. Devant la pointe qui regarde le Nord-Est il y a une petite Isle, entre laquelle et celle de *Tymon* on passe sans danger, y ayant même dequoy mettre aisement pied à terre. C'est cette Isle qui produit cette herbe si renommée qu'on appelle *Befel*, dont il n'y a presque pas d'homme ni de femme aux Indes, qui n'en mâche le matin en se levant, apres le repas, et même par les ruës... Les *Javanes* en viennent charger des barques toutes pleines à *Pulo Tymon*. Elles sont à bon marché sur la coste, mais dans le Païs elles sont fort cheres.

« De cette Isle la flotte Hollandaise continua son voyage vers *Pulo-Condor* petite Isle qu'on découvrit le 12^e jour, De là on alla à *Pulo-Cecir de terre* ainsi nommée parce qu'il y a *Pulo-Cecir de mer* qui est vers l'Orient. *Pulo-Cecir de terre* est un païs de sable blanc, qui s'estend devant un Golfe vis-à-vis la terre ferme de Cambodia, et elle est fort souvent abordée par les Japonnois, les Portugais, les Cochinchinois et les Malayres ». (*Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies, vers les Empereurs du Japon*. A Amsterdam, chez Jacob de Meurs. M. DC. LXXX, pp. 28-29) - Je donne ici, Planche, LXIV une gravure du même ouvrage représentant l'île de Pulo Tymon. Je suppose qu'il s'agit de l'île Poultimon que mentionne Gemelli Careri, bien que ce dernier auteur dise que c'est une « Isle deserte », alors que, dans la gravure, on y voit des maisons.

(2) *Pulo-Condor*.

(3) « Basse » [Terme de] (Marine). Fond de sable ou de roche que l'eau recouvre, sans être assez profonde pour que les navires puissent traverser sans toucher (*Dictionnaire général de la langue française*, par A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas).

Seigneur, d'une santé parfaite : quoique plusieurs matelots fussent malades, aussi-bien que le P. Provana de Turin, et un Frère Tunquinois ; cependant la Compagnie de Jesus a grand soin que ses Religieux ne manquent de rien.

Le vent continuant de même le Mercredi, nous traversâmes le Golfe de *Siam* où se dégorge cette grande rivière sur laquelle on se rend à cette Capitale, après avoir fait 140. milles entre des habitations continues, ses /404,/ bords étant remplis de maisons de bois élevées sur de grands pieux, ou cannes pour se mettre à couvert des inondations qui arrivent dans les mois d'Aôut, Septembre et Octobre jusqu'à la hauteur de douze pieds, et pouvoir passer par les fenêtres dans des barques pour aller recueillir le riz qui flotte sur les eaux.

Le vent tourna le Jeudi matin vers l'Est, mais il redevint favorable sur le midy. Nous nous trouvâmes le Vendredi de bonne heure à la vûe de *Pulcandor*. Cette Isle appartient au Roy de *Cochinchine*, et n'est pas habitée. Il y a seulement certains temps dans l'année où les *Cochinchinois* viennent y couper des bois et recueillir ce qu'elle produit, comme du bled d'Inde, des Bananes et des oranges. Elle a huit milles de longueur, et autant de largeur. Les grosses pluies qui y tombent tous les jours, comme nous l'avons expérimenté, sont cause qu'on l'a abandonnée. Tous les Vaisseaux qui vont à *Manille*, ont coûtume de reconnaître cette Isle.

Le Samedi au matin, nous nous trouvâmes vis-à-vis de cinq petites montagnes que les Portugais appellent *Cin- /405/ co Chagas* (1), qui sont vis-à-vis de l'embouchure de la rivière du Roi Jaune de *Camboïa*, sur laquelle, après avoir fait 140. milles, on trouve la Capitale de ce Royaume que l'on appelle *Pontaypret*. Les Vaisseaux mêmes peuvent y aller, se trouvant trois brasses d'eau à l'entrée de la rivière, et sept proche de la Ville. Les Portugais appellent cette embouchure *Caranguejo*, et les deux voisines l'une de *Malacca*, et l'autre *Puntiemas*, par où passent les barques de *Siam*. Le Roy de *Camboïa* est tributaire de celui de *Siam*, et a coûtume de changer le lieu de sa Cour, lorsqu'il prend possession du Royaume, par une vaine superstition de ne pas résider où son prédécesseur est mort : ce qui luy est facile de faire, puisque sa Capitale, qui est pire que toutes les autres Villes, n'est composée que de cabannes mal bâties, couvertes de nattes, ou tout-au-plus de planches. Le Royaume est

(51) « Cinco Chagas », « les cinq Plaies ».

présentement divisée entre deux freres, dont l'un se tient dans les montagnes, et l'autre dans la Ville, dont nous venons de parler. Ils se font une guerre cruelle, l'un étant appuyé du Roy de *Siam*, et l'autre du Roy de *Cochinchine* (1).

/406/ Tous les Habitans du país de *Camboïa*, de *Siam*, et du *Pégu*, se razent la tête, excepté sur le sommet, où ils les laissent croître de trois à quatre pouces. Ils s'arrachent le poil de la barbe avec des pincettes, afin qu'ils ne reviennent pas si promptement. Leur couleur est olivâtre. Ils sont fort entêtés de leurs superstitions : et le P. *Candonis* dit que pendant quatre ans qu'il avoit demeuré dans *Camboïa*, il n'en avoit baptisé qu'un, dont la femme étoit une *Cochinchinoise* Catholique, encore ce Prosélite n'étoit-il qu'un Meunier

Sur le soir, nous nous trouvâmes sur la côte de *Champa*, dont le Roy, qui étoit ci-devant tributaire de celui de *Cochinchine*, avoit secoué le joug, et étoit actuellement en guerre contre lui.

Le même jour, nous passâmes le *Farillon de Tigre* (2), que les Portugais appellent ainsi, à cause que plusieurs Vaisseaux de leur Nation y ont fait naufrage, et entr'autres celui de Mathieu *Brito*, lequel en se sauvant à la nage, enseigna aux autres Pilotes à passer entre la terre ferme et ce rocher, mais de ne pas arriver à dix brasses de fonds. Et quand ils approchent du *Farillon*, /407/ de ne pas même approcher de quatorze, mais de passer entre seize et dix-neuf, parce qu'il fit naufrage entre dix et quatorze brasses, où se trouve le rocher sous l'eau.

(1) « En 1675. An Non est détroné par son propre frère Chettha IV et se réfugie en Cochinchine. Il y recrute avec l'autorisation de Hiên-Vuong, une armée composée principalement de Chinois, et s'empare des provinces qui constituent aujourd'hui l'Ouest de notre colonie de Cochinchine. Battu à plusieurs reprises (1689), il doit demander à **Hiên-Vuong** de nouvelles troupes. Elles lui sont envoyées, mais, mises en déroute par les armées de Chettha IV, elles se retirent en désordre, abandonnant An Non qui meurt peu après (1891) ». (*L'Indochine française*. par G. Maspeo, Vol. I, p. 1324 - Bien que, lorsque Gemelli Careri passa en vue du Cambodge, on fut en 1695, c'est à ces événements que notre auteur, renseigné par le P. Candone, doit faire allusion. Le missionnaire, en effet, avait quitté l'Indochine en 1682, au plus fort de la lutte des deux frères.

(2) « Farillon de Tigre ». Farillon (Pêche). Réchaud porté à l'extrémité d'un long bras, et dans lequel on entretient un feu clair dans le but d'attirer le poisson ». (*La Grande Encyclopédie*). Dérive de « Phare ».

Le Dimanche, nous cotoyâmes le Royaume de Champa avec un vent favorable, et sur le midi nous passâmes devant la baie et le port du même nom, où plusieurs Nations vont trafiquer des dents d'éléphant, du bois d'aigle, et autres marchandises. Devant l'entrée, il y a un rocher entre lequel est une haute montagne où tous les Vaisseaux sont obligés de passer. Les *Malais* appellent cette montagne *Panderon*, c'est-à-dire Roy, et le rocher *Poulsisin* ; mais les Portugais donnent à ce dernier le nom de *Ravo de Alacran* (1). C'est là où commence ce dangereux canal qu'il faut passer pour aller à la Chine et en revenir. Depuis ce *Ravo* jusqu'à soixante milles au-delà de *Poukatan*, il y a une rangée continue de Sèches (2), sur lesquelles se perdent beaucoup de navires tous les ans ; c'est ce qui fait que les Pilotes sont obligés de prendre garde à eux, et de tenir toujours un fonds de dix-neuf brasses. Le pis encore est, que s'il arri-/408/ve quelque malheur, les galères de *Cochinchine* confisquent non seulement la marchandise, mais encore les Vaisseaux ou Barques qui perdent leur mât. C'est ce qui fait que pendant toute l'année elles ne font que roder le canal, pour profiter des naufrages à et l'on ne doit pas espérer d'en échaper, si l'on est pris d'un calme ; parce que les Cochinchinois sont braves, et se servent d'armes, feu.

Tous ces païs de Malacca, *Camboia*, *Siam*, *Cochinchine* et *Tunquin* sont abondans en éléphants, dont les *Siamois* entr'autres font un grand négoce, en les conduisant par terre à *Tenaceri*, port qui leur appartient, et qui n'est pas éloigné du Golfe de *Bengale*, où les marchands les viennent acheter, pour les transporter par mer aux Princes Mahométans.

Les Siamois ont beaucoup de prudence et de la civilité à outrance, non pas seulement entr'eux, mais avec toutes sortes d'étrangers. Ils disent que la blancheur des dents, qui est commune avec les bêtes, est une difformité pour les hommes ; c'est pour cela qu'ils se les noircissent exprès avec un vernis, qu'ils ont soin de renouveler de /409/ tems en tems : aimant mieux se priver de

(1) « Ravo de Alacran », *Rabo de Alacrao*, « la Queue du Scorpion ». — Gemelli Careri parle ici du Cap Padaran et de la baie de Phan-Rang.

(2) « Sèche », « Marine, Bas-fond, terre qui reste à sec à la basse mer » (Larousse : *Grand Dictionnaire universel*.) — Il s'agit sans doute des bancs esdParacels. — Poukatan : Poulo-Canton.

manger, et du plaisir journalier de mâcher le *Betlé* et boire l'*Aréque* (1) pour donner le tems au vernis de se bien attacher.

Ils croient donner une grande marque de leur respect aux Dames, lorsqu'ils leur tournent les épaules en passant. Chez eux ce n'est pas le Fils du Roi qui succède, mais son Frère, son tour ne vient qu'après la mort de son Oncle.

Il y a des Indiennes, qui pour s'orner davantage, se font tirer quatre dents, deux d'en-haut, et deux d'en-bas sur le devant, et en font remplir la place avec quatre diamants.

Le vent revint si fort sur le soir, qu'on si pouvoit l'appeller une tempête ; il fit aller nôtre Vaisseau d'une grande force pendant toute la nuit. Nous continuâmes le Lundi nôtre navigation avec un bon vent le long de la côte de Cochinchine ; mais sur les deux heures d'après dîné il vint une de ces grosses pluies ordinaires, avec un vent si violent, que nous aurions fait beaucoup de chemin, si le courant n'avoit pas été contraire. Nous passâmes heureusement la *Veritable Varela* (à la /410/ distinction de la *Fausse*, qui est plus en dedans sur une haute montagne, sur laquelle s'élève une autre pierre de plusieurs brasses qu'on appelle la Pagode) parce que le grand vent cessa en un moment, et que la mer ne fut pas fort agitée (2).

(1) « Betlé » : Bétel. — « Areque », arack, alcool de riz.

(2) « La pagode ». La *Fausse Varela*, avec son rocher posé au sommet, et située plus à l'intérieur des terres, est le Col dit *Đèo-Cá*, avec le rocher de la Mère et de l'Enfant. Dans les relations du XVII^e et du XVIII^e siècle, le mot « pagode » désignait soit un temple bouddhique ou autre, soit les statues que renfermaient ces temples. Pour Gemelli Careri, le mot « pagode » désigne, Tome III, pp. 61 et suiv., un temple, et il est là du masculin : « le fameux *Pagode* de *Canarin* . . . le premier vestibule du *Pagode*...la grande porte du grand Pagode... » ; et, p. 300 : « On voit dans tous les Temples ou Pagodes de ces Idolâtres. . . Les statues sont des « Idoles ». Mais quel que soit le sens du mot « pagode » chez Gemelli Careri, nous ne pouvons pas dire quel fut celui que lui donna le navigateur qui, le premier, appella « la Pagode », le rocher de « la Mère et de l'Enfant » : peut-être vit-il dans ce rocher l'image d'une pagode, d'une *dagoba*, et peut-être le compara-t-il à une statue.

Un document à peu près contemporain de notre voyageur, mentionne ce rocher. C'est le Folio 21 de l'*Atlas de la Navigation et du Commerce*, Amsterdam, chez Louis Renard, M. DCC. XV (Bibliothèque Méjanès, d'Aix-en-Provence, cote 11041) : sur la côte de Cochinchine, on note, du Sud au Nord : *B. Cecir* ; *B. Padaran* ; *B. Lomeryn* ; *Pagoda* ; *Schuyt Bay* ; etc.

L'Ambassade hollandaise qui fut envoyée au Japon en 1649 vit aussi le rocher du Varella. Il parut aux ambassadeurs avoir une forme humaine. « Les

PULO TYMON.



Planche LXIV. — Ile Pulo Tymou,
(D'après Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes).

Le Mardi nous continuâmes notre route le long de la même côte avec un tems de printems. Cependant la plus grande partie de nos Cafres ou Noirs étoit malade, et l'on en attribuoit la cause au climat qui est différent du leur, et fort semblable à celui de l'Europe.

Le Mercredi, le vent cessa tout-à-fait.

* * *

CHAPITRE XI

Remarques sur le Tunquin et la Cochinchine.

Je crois qu'après une ennuyeuse narration d'un voiage de mer, le Lecteur ne sera pas fâché que je l'entretienne un peu des Roïaumes de *Tunquin* et de *Cochinchine*, devant lesquels nous passions; d'autant plus que ce que j'en dirai, je le sçais du P. /411/ *Manuël Ferreira* qui y a demeuré pendant vingt ans, et de deux Tunquinois qu'il avoit avec lui, revêtus de l'habit de la Compagnie de Jésus ; de même que du P. *Joseph Candoni* de la même Compagnie, qui avoit passé douze ans dans la *Cochinchine*.

Le Roïaume de *Tunquin* est tributaire de la *Chine*, mais le tribut qui étoit assez considérable autrefois, a été réduit depuis 1667. à une petite reconnaissance de quelques chevaux tous les ans (1).

Ambassadeurs *Hollandois* estant partis de *Cambodja* firent voile vers *Chiampa*, et ils passerent en quatre jours *S'Jean de Fix*, qui est une montagne fort haute sur laquelle on voit un Rocher extrêmement eslevé, qui a la figure d'un homme. Ce fut ici que mourut Monsieur l'Ambassadeur *Biokhovius* la nuit du seizième d'Août. On embauma son corps, et les entrailles ayant été mises dans une petite caisse on les jetta dans la mer aprez trois salves de toute la mousquetairie, qui furent ses funeraillies ; de là on passa à *Pulo-Cambier* et à *Catao*, d'où l'on découvrit ensuite l'Isle d'*Aynam* . . . » (*Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies vers les Empereurs du Japon*. . . A Amsterdam, chez Jacob de Meurs. M. DC. LXXX, pp. 30, 31. Biblioth. Méjanès, Aix-en-Provence, cote D.20).

(1) « Le Roïaume de *Tunquin* est tributaire de la *Chine* ». Un document à peu près contemporain nous donne les mêmes renseignements, sur le tribut que le roi du Tonkin devait payer à la Chine, mais en les précisant. « Le Roi de Tonkin payoit autrefois un tribut de trois Statuës d'or et de trois d'Argent à l'Empereur de la Chine de six Ans en six Ans ; mais depuis l'An 1667. cela a été réduit à un Hommage, qui se fait par une Ambassade solennelle ». (*Atlas de la Navigation et du Commerce*. Amsterdam, chez Louis Renard, M. DCC. XV, page 66).

Le Roïaume de Cochinchine étoit uni à celui du *Tunquin*, et voici comment il en fut démembré. Le *Boua*, ou Empereur du Tunquin, qu'on appelle *Ana-mou* en Tunquinois (1), est si éloigné de se communiquer à ses Sujets, qu'ils n'oseroient le regarder sur peine de la vie : il ne parle pas même à son premier Ministre qui gouverne en sa place, puisque le Ministre lui fait sçavoir par le moïen des Eunuques ce qui s'est passé pendant la journée, et qu'il en reçoit les ordres par les mêmes organes; prétendant qu'il ne convient pas à un grand Empereur comme lui de se mêler du Gouvernement, mais seulement de passer le tems avec /412/ ses concubines dans son *Haram*, et de laisser aux autres les soins pénibles des affaires de l'Etat. Or, cette coûtume donna moïen à un Gouverneur il y a 300. ans de s'emparer de l'Empire (2). Il mit facilement tous les soldats dans son parti, aussi-bien que les Grands païs, qui n'avoient des faveurs que par son canal. Enfin il fit si bien ses affaires, qu'il ne lesta au *Boua* que le simple nom, et l'ombre du Roi. Depuis ce temps-là le Tunquin a eû deux sortes de Rois, les légitimes appelez *Bouas*, et les usurpateurs appelez *Kivas* ou Gouverneurs (3), qui fournissent l'entretien nécessaire aux *Bouas*, et quelquefois le refusent, comme il arriva, il y a quelques années, que le *Boua* s'aboissa jusqu'à ce point, que d'aller rendre visite au Directeur du Comptoir des Hollandaise qui résidoit au Tunquin,

Les Ambassadeurs étrangers ne délivrent leurs lettres de créances qu'au *Boua*, comme fit celui de Hollande il y a quelque tems. Quand

(1) « *Boua* », *bua*, avec *b* caudé, suivant l'ancienne orthographe, aujourd'hui : *vua* ; terme réservé à l'empereur de la dynastie régnante, pour lors les Lê.—« *Ana-mou* ».An-Nam, était, à cette époque, le nom officiel du royaume annamite, en sino-annamite ; il semble donc normal de voir dans cette appellation : *Ana-mou*, la transcription de la formule protocolaire chinoise qui désignait l'empereur d'Annam : An-Nam *Vương*, « Prince, Seigneur d'Annam ». Cette formule, donnée à Gemelli Careri par ses indicateurs, les Jésuites européens ou les deux Tonkinois, prononcée, surtout par ces derniers, un peu vite, aura été saisie indistinctement par Gemelli Careri, et aura abouti à la transcription fantaisiste qu'il nous donne ici.

(2) « Il y a 300. ans ».Gemelli Careri parle ici soit de *Ng-uyễn-Kim*, mort en 1545, soit de *Trịnh-Tùng*, qui consacra, dans les dernières années du XVI^e siècle, la déchéance des Lê. Mais, d'une façon ou de l'autre, il se trompe en reportant cet événement à 300 ans avant son passage en vue des côtes de Cochinchine.

(3) « *Kivas* ». Bien que la lettre employée ici par l'imprimeur soit bien un *v*, il faut lire *Kiua*, et nous nous rapprochons, pour la prononciation, du mot aunamite *Chúa* que veut rendre Gemelli Careri.

le *Boua* a quelque fils, on fait de grandes réjouissances dans tout l'Empire, ce qu'on ne fait pas pour les enfans des *Kivas*.

Un de ces *Kivas*, qui mourut il y a un peu plus d'un siècle, laissa son fils /413/ mineur héritier du Roïaume, sous la régence de son gendre ; mais celui-ci aspirant à la Couronne, attenta tant de fois à la vie du Roi son beau-frère, que sa femme même fit transporter celui-ci à la Cochinchine où il fut accompagné d'une partie de la Noblesse. Le Roi se servit ensuite de ceux qui l'avoient suivi pour prendre possession de la *Cochinchine* (en faisant mourir le Gouverneur dans un repas) pour réduire une bonne partie du Roïaume de *Chiampa*, et faire le reste tributaire (1) ; mais ce petit Roi a secoué le joug, et ne veut pas à présent païer le tribut.

Le Tuteur s'étant donc emparé du Roïaume du *Tunquin*, la guerre commença à être si sanglante entre les deux beau-frères, qu'elle dure encore aujourd'hui entre leurs enfans ; et la manière dont elle se fait est si rigoureuse, qu'on ne laisse passer ni hommes, ni lettres d'un Roïaume à l'autre. Quoique les forces soient inégales, le Roi de Cochinchine ne mettant que cinquante mille fantassins sur pied, et celui du *Tunquin* plus de cent mille ; néanmoins, comme les *Cochinchinois* sont meilleurs soldats, et qu'ils sont à couvert d'une longue chaîne de mon-/414/ tagnes qui séparent les deux Roïaumes, ils font tête à ceux du *Tunquin*. Tous les deux reconnoissent cette ombre d'Empereur, ce *Boua* comme leur légitime Seigneur, recevant les Ambassades sous son nom, et donnant les Commissions, Patentes et autres ordres avec ce titre, *sous le Règne* de *Boua*, etc. (2).

Le *Kivas* ou Gouverneur des Armées du *Tunquin*, gouverne aussi comme le *Boua* par un premier Ministre, qui sans lui parler, reçoit les

(1) L'histoire de *Nguyễn-Kim*, de *Nguyễn-Hoàng* son fils, et de *Trịnh-Kiểm* son gendre telle qu'elle nous est racontée par Gemelli Careri concorde avec ce que nous apprennent les Annales des *Nguyễn*. Mais notre voyageur nous donne un certain nombre de détails inédits : *Trịnh-Kiểm* n'aurait été que le tuteur de *Nguyễn-Hoàng* ; il aurait, à plusieurs reprises, attenté à ses jours ; le gouverneur du *Thuận-Hóa*, *Tông-Phúc-Trị*, au lieu de se rallier à *Nguyễn-Hoàng*, aurait été mis à mort par ce dernier.

(2) Ces renseignements concordent avec ce que nous savons par ailleurs. Les quelques monuments, stèles, cloches, panneaux, etc., des anciens *Nguyễn* qui nous restent sont datés des titres de règne des Lê. Par ailleurs le *Dagh Register* de la Compagnie hollandaise nous a conservé des lettrés émanant de la Cour de Hanoi, où y adressées, où l'on mentionne le titre de règne de l'empereur Lê. (Voir L. Cadière : *Le Mur de Đống-Hô*, B. E. F. E.-O., 1906.)

ordres par le moïen des Eunuques, donnant très-rarement audience, et ne se faisant guères voir en public. Mais cette retraite aujourd'hui ne vient pas tant de la grandeur ou de la gravité que de la crainte des révolutions continuelles de son Roïaume. Pour cet effet, il ne permet pas à ses Sujets de bâtir des maisons hautes, de peur qu'ils ne s'en servent pour lui nuire; mais elles doivent toutes être basses, excepté son Palais, et chacun doit, sur peine de la vie se retirer de la ruë où le Roi passe sur son Eléphant ou dans un Palanquin.

Après ce que l'on vient de dire, le Lecteur prudent doit juger de la sincérité de *Tavernier*, quand il assure que /415/ son frère étoit fort familier avec le Roi de *Tunquin*, et qu'il donnoit tous les jours audience à ses Sujets. Les Hollandois en peuvent donner des témoignages suffisans, puisque se trouvant vécés par les Ministres et les Eunuques, qui prenoient d'eux beaucoup plus que les droits de la Doüanne ordinaire, ils ne purent jamais parler au Roi pour s'en plaindre, et furent contraints de se servir d'une sarbacane, par le moïen de laquelle un Hollandois qui sçavoit la langue du païs, s'étant rendu du côté des appartemens du Roi, lui fit sçavoir ce qui se passoit. On rendit justice aux Hollandois, et le Roi ordonna qu'à l'avenir, pour toutes les marchandises qu'ils apporteroient au païs, ils ne païeroient rien du tout d'entrée, mais feroient seulement un présent de drap d'Europe, de salpêtre, et de quelques autres choses; de plus, que l'on ne feroit pas la visite de leurs ballots à la Douanne. Sur cela le P. *Ferreira*, me dit, qu'y aïant beaucoup de risque à faire entrer des chapelets et des images de dévotion d'Europe, il les faisoit venir sous le nom du Directeur et du Comptoir des Hollandois. Pour le Roi de la *Cochinchine*, il /416/ n'est pas si retiré, il se fait voir à ses Peuples, converse avec eux, et encore plus avec les étrangers. (1).

(1) Vers le temps où Gemelli Careri passait en vue des côtes de Cochinchine, un Anglais, Thomas Bowyear, faisait un voyage à Hué, et, le 27 Décembre 1695 et le 27 Janvier 1696, avait deux audiences de **Minh-Vương**. Il nous parle de l'habitude qu'avait le Seigneur de Hué de donner chaque jour audience à ses sujets (Voir L. Cadière et M^{me} Mir : *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué* . Thomas Bowyear. B. A.V.H., 1920, pp. 183-240). — En 1644, le P. Alexandre de Rhodes nous fait voir, par son propre exemple, comment il pouvait facilement aborder **Công-Thượng-Vương** : « Aussitost que ie fus de retour dans ce pays, je m'acheminay à la Cour (C'était en Janvier-Février 1644) . . . La visite que je fis au Roy, ne fut que comme en passant, parce que son Palais n'estoit pas en estat... Ainsi, ayant dit la Messe aux Chrestiens avant le jour, je me retiray une autre fois en ma barque ; afin que si le Roy, par cas fortuit m'enuoyoit chercher, j'y fusse le

Le Roi du *Tunquin*, et ses Sujets agissent dans la plûpart de leurs actions d'une manière toute opposée à celle des Princes de l'Europe. Lorsque ces derniers vont sur l'eau, ils sont sur la poupe du Vaisseau ; et le Roi du *Tunquin* s'assied à la prouë, quand il va en *Ballon* sur le canal. Ils disent pour leurs raisons, que le Roi doit être toujours le premier à mettre le pied à terre. Le Roi a cinquante *Ballons* fort bien dorez, chacun de soixante rameurs, jeunes gens d'un même âge, qui haussent et baissent les rames tous à la fois, au signal d'un homme qui bat la mesure, comme un maître de Musique. Ce Prince dort la tête du côté de la porte de sa chambre et les Européens font le contraire.

Les *Tunquinois* écrivent du haut en bas, et de la droite à la gauche, au contraire de nous autres : ils mettent leur nom, au commencement de la Lettre, comme autrefois les Romains. Moi tel etc. . . vous saluë, etc.

Si l'on pend les voleurs parmi les Chrétiens, on les décolle dans le *Tun-/417/quin*, quoique gens de la lie du peuple: et pour les gens de qualité on les étrangle avec un cordon tiré par douze personnes: ils brûlent ensuite les pieds de celui qui a été exécuté, pour voir s'il est vivant ou mort.

Si l'on imprime en Europe en assemblant les Lettres ; dans le *Tunquin*, la *Cochinchine* et la *Chine*, on met le manuscrit sur une planche bien unie, et puis on taille les caractères avec un couteau fort pointu de la même manière qu'ils sont écrits, et on en tire ensuite tant d'exemplaires que l'on veut. Les *Tunquinois* et leurs voisins portent le deüil en blanc, comme nous le noir, pour plus de gravité.

trouver. Ce conseil me réussist, pource que le Roy passant le matin avec sa suite par le lieu où estoit ma barque, il me demanda, et comme je luy allois au devant, il me prevint, en me visitant, selon la ciuilité du pays ». (*Relation des progrez de la Foy au Royaume de la Cochinchine*, par le P. Alexandre de Rhodes. Paris, Sebastien et Gabriel Cramoisy, M. DC. LII, pp. 19, 20. — Comparez : *Voyages et Missions* du P. A. de Rhodes. édition de 1854, Paris, Julien, Lanier et Cie, p. 201).

Lorsque les rois du *Tunquin* et de la *Cochinchine* veulent se marier, ils font venir de tous les endroits du Roïaume les filles de la plus grande qualité et les plus belles quand ils ont choisi celles qui leur plaisent, ils renvoient les autres. Le premier entretient ordinairement 300 concubines.

L'habillement dont on se sert dans ce païs, est une veste longue ; leur bonnet est noir, haut et rond, mais celui des soldats et des païsans, tombe un peu sur les épaules. Ils se laissent croître les cheveux et la barbe. Les femmes portent la même veste qui leur vient jusqu'aux pieds ; leurs cheveux pendent négligemment, et elles ont le visage découvert. Elles sont belles, quoique d'une couleur un peu bazannée, et aiment fort les étrangers.

Les *Tonquinois* ne sont point jaloux, et ne se soucient pas beaucoup des femmes; ils les trafiquent même avec les étrangers, et en font présent à ceux pour qui ils ont de la considération. Les Indiens sont presque tous faits ainsi : ils permettent facilement à leurs femmes de sortir, et d'aller par tout où bon leur semble. On dit que celles qui ne veulent pas se donner la peine de sortir, pour jouïr quelque tour à leurs maris, leur donnent d'un fruit appelé *Dontroua*, qui n'est pas plus gros qu'une nêfle, et qui détrempé ou dissous dans une liqueur étourdit pour cinq ou six heures de tems, et procure un profond sommeil : Les hommes en donnent aux femmes pour parvenir plus facilement à l'exécution de leurs désirs par le moïen de cette espèce d'yvresse.

Ces peuples sont Idolâtres, mais faciles à se convertir, et lorsqu'ils le sont une fois, ils demeurent fermes dans leur créance. Le P. *Ferreira* m'assûra, que dans la persécution que le Roi lui fit il y a plusieurs années, pendant laquelle il étoit obligé d'errer ça et là déguisé, les pauvres païsans Chrétiens avec leurs femmes et leurs enfants, faisoient un mois de chemin d'une Province à l'autre pour se confesser et entendre la Messe. Ces Idolâtres ne sont pas si scrupuleux que ceux de l'*Indostan* ; ils mangent de toutes sortes de chair, même de celle des chiens et des chats.

Le Roïaume du *Tunquin* est un plat-païs, comme la *Lombardie*, et très-fertile. Il se divise en huit Provinces ; sçavoir, *Sou-dong*, en langage du païs, la province du Levant ; *Sou-nam*, celle du Midi ; *Sou-bak*, celle du Septentrion ; *Sou-tay*, celle d'Occident, *Nghean* et *Bocin*, dont la moitié appartient au Roi de la *Cochinchine*, le

fleuve *Sougen* divisant leurs limites ; la septième est *Souaquan* ; et la dernière *Taynguien* (1).

La Ville Capitale où le Roi fait sa résidence, s'appelle *Kecho* (2) et est éloignée de la mer de quatre journées de chemin, d'où l'on y peut aller en Ballon. Ses maisons sont basses et bâties de Bambous, dont les Campagnes sont pleines. Le P. *Ferreira* me dit que ce Bambou donne tous les ans une certaine semence noire, dont les païsans font du pain. La Ville est grande et peuplée, y ayant trois rues de trois milles de long, et plusieurs beaux marchez. Le Royaume est habité par un nombre infini de peuple, et c'est ce qui rend les révolutions si fréquentes, que rarement se passe-t-il une année, qu'on ne fasse mourir quelque Seigneur rébelle : voila pourquoi le Roi est si fort retiré. Le Roi de *Baou* (3), dans le païs duquel on trouve quantité de musc, et celui de *Lao* (4), dont le Royaume abonde en Eléphants, sont tributaires de ce Roi.

(1) Ces « huit Provinces » du Royaume du Tonkin, vers la fin du XVII^e siècle, sont, en transcription *quốc-ngữ* ordinaire : Xứ-Đông, Xứ-Nam, Xứ-Bắc, Xứ-Tây, Nghệ-An, Bô-Chính, Xứ-An-Quang et Thái-Nguyên. — Le voyageur nous donne le nom vulgaire des provinces, mais il a été bien renseigné par le P. Ferreira. Le Bô-Chính était, en général, englobé dans la province du Nghệ-An. Mais, comme il avait un Trần-Thủ, ou Gouverneur spécial, on pouvait prendre ce district pour une province, étant donné surtout son importance au point de vue militaire. — « *Songen* », le Sông - Gianh, « le fleuve Gianh », encore un nom vulgaire, pour désigner le fleuve qui séparait les états des Nguyễn du royaume du Tonkin, administrativement : fleuve Linh-Giang. A propos de la province An-Quang, voici les renseignements que donnent certains documents de l'époque : « Les Pères Franciscains ont presque toute la province du Levant [Xứ-Đông, Hải-Dương], une petite nommée An-Quang qui confine la Chine vers la mer » (A. Launay : *Histoire de la Mission du Tonkin. Documents historiques*. I. p. 422). Le document est de 1701 — 1702. La province de An-Quang est la province actuelle de Quảng-Yên.

(2) « *Kecho* » Kê-Chợ, Hanoi.

(3) « Le roi de Baou ». Provinces actuelles de Hưng-Hóa, Tuyên-Quang, données en apanages, au cours du XIV^e siècle, à Vũ-Công-Mật.

(4) Le Roi du Laos. Voici quelques indications sur le royaume du Laos, données par le P. Léria, Jésuite, « qui y a passé plusieurs années à prêcher l'Evangile » : « Les Royaumes qui confinent à celui de Laos sont, le Tungking et Cochinchine au Nord-Est : celui de Champar [Champa] le borne à l'Orient, et en est séparé par un desert et des montagnes : Camboya [Cambodge] et Sion [Siam] luy sont au Midy, et Pegu au Couchant : au Nord il touche le Royaume du Lu (ou, pour mieux dire, à la Province Iunnan de la Chine) ». (*Préface sur la description de l'Empire de la Chine*, p. 33, dans : *Relations de divers voyages curieux*, par M. Melchisedec Thevenot. Paris, chez Thomas Moette, M. DC. XCVI, Tome II).

La *Cochinchine*, qu'on appelle en langage du país *Tlaon-Kuang* (1), se divise en cinq Provinces ; sçavoir, *Moy-din*, *Dincat*, *Kegué*, *Tlenquan* et *Fumoy* (2). Le Roi fait sa résidence dans la Ville de *Champelo*, à une journée de la mer, dans la Province de *Kegué*, ou *Kehoe*, qui veut dire, Fleur (3). Elle est grande, et fort peuplée, aussi-bien que tout le Roïaume, quoique montueux. Ce Roïaume et celui du *Tunquin* sont arrosez de plusieurs Fleuves, qui les rendent abondans en ris et en sucres. Le Roïaume du *Tunquin* est le plus ri-/421/ che en soie, mais l'autre l'est davantage en poivre, musc, or et canelle : et sur tout en nids d'oiseau. Mais ces derniers, que l'on recueille en Été, appartiennent à la Reine pour ses menues dépenses; et les Sujets n'en peuvent point faire de négoce, non plus

(1) « *Tlaon-Kuang* », *Trong-Quảng*, encore un nom populaire, ou plutôt une expression populaire, ancienne, pour désigner le royaume de Cochinchine. De nos jours encore, l'expression est employée dans les provinces avoisinant Hué, *Trong-Quảng*, « là-bas vers le Sud, dans le *Quảng-Nam* », désigne tout le pays au Sud du Col des Nuages, jusque vers Saïgon. Un autre nom vulgaire de la Cochinchine était *Đàng-Trong*, « la route (le pays) de l'intérieur », c'est-à-dire du Sud.

(2) En transcription normale, ces provinces du royaume de Cochinchine vers la fin du XVII^e siècle, sont : *Mười-Dinh*, *Dinh-Cát*, *Kê-Huê*, *Trần-Quảng*, *Phủ-Mời*. Nous avons là encore des noms vulgaires.

Mười-Dinh, « Le Camp dix », « la Province Dixième », c'était le *Quảng-Binh* central et Sud, et le *Quảng-Trị* Nord. Le nom de *Dinh-Mười*, désigne encore un village, de nos jours, dans le Sud du *Quảng-Binh*. — *Dinh-Cát*, ou *Cát-Dinh*, « le Camp, la Province du Sable », administrativement : *Cửu-Dinh*, « l'Ancien Camp », c'était le *Quảng-Trị* central. — *Kê-Huê*, « les gens de Hué », administrativement : *Chinh-Dinh*, « le Camp, la Résidence, la Province principale » : *Thừa-Thiên*. — *Trần-Quảng*, « le commandement militaire du *Quảng-Nam* », désignait le *Quảng-Nam* et peut-être le *Quảng-Ngãi* et le *Binh-Định* qui, à une certaine époque, au XVII^e siècle, et sous certains points de vue, paraissent avoir été rattachés au *Quảng-Nam*. — *Phủ-Mời*, « la Nouvelle Préfecture », désignait les territoires avoisinant le royaume du Champa, et nouvellement conquis sur ce pays : *Phủ-Yên*, Nord du *Nha-Trang*.

(3) La rédaction de Gemelli Careri est susceptible de deux interprétations : Ou bien « *Champelo* » désigne la ville appelée ordinairement *Cacciam*, *Kê-Chàm*, c'est-à-dire le chef-lieu de la province au XVII^e siècle, dans les environs immédiats de la citadelle actuelle du *Quảng-Nam* ; et le roi de Cochinchine, dans le cas *Hiên-Vương* ou *Ngãi-Vương*, y aurait fait sa résidence, au moins temporairement. — Ou bien on donne à la résidence des rois de Cochinchine, qui était située sur le territoire du village de *Kim-Long*, du temps de *Công-Thượng-Vương* (1635-1648) et de *Hiên-Vương* (1648-1687) et qui fut transportée à *Phủ-Xuân* par *Ngãi-Vương*, en 1688, on donne, dis-je, à cette résidence, c'est-à-dire à Hué actuel, le nom de *Champelo*. — Le

que du *Calumbouch* (1), qui est réservé pour le Roi. On trouve ce bois de senteur par petits morceaux dans le coeur d'un certain arbre, lorsqu'il est pourri .

Dans l'un et l'autre Roïaume on trouve beaucoup de Melons, de Cocos, d'Aras, de Bananes, d'Ananas, de Jaccas, et autres fruits des Indes. Les *Cochinchinois* recueillent chez eux la feuille d'un certain arbre, qu'ils appellent *Thé* ou *Cha* , qui a la vertu d'engraisser ceux qui en prennent, et c'est pourquoi le Roi en défend l'usage à ses soldats.

*
* *

CHAPITRE XII

Continuation du voyage de l'Auteur jusqu'à Macao.

Le Jeudi 28 nous nous trouvâmes au point du jour, proche de l'Isle /422/ de *Poulcatan* (2), distante de *Poulcandor* de 360. milles. On commence à cet endroit à traverser le Golfe de *Haynan* ,

fait de la résidence du roi de Cochinchine au chef-lieu de la province du **Quảng-Nam**, semble bien avoir été le sens donné par notre voyageur. Plus bas, il nous parlera encore de « *Champelo*, Capitale de la Cochinchine, et que les Chinois appellent *Sayfo* », et de la rivière qui y conduit, laquelle est au Sud de Taran [Tourane], « d'où une autre rivière, praticable aux petits vaisseaux, conduisait aussi à Champelo ». Ces détails prouvent que, pour Gemelli Careri, Champelo était le chef-lieu de la province du **Quảng-Nam**, et non pas Hué, et que c'est là que résidait le roi de Cochinchine. Or, Gemelli Careri nous donne les renseignements que lui ont communiqués les Pères Ferreira et Candone, ce dernier surtout qui vécut longtemps en Cochinchine. Cette opinion du reste, n'est pas nouvelle. Le Père Cardim la relatait dès le milieu du XVII^e siècle. Résumant les événements qui marquèrent les débuts de l'introduction de l'Evangile dans le royaume de Cochinchine, en 1629, il nous dit : « Nos Pères furent contraints d'abandonner quatre maisons qu'ils avoient fondé en ce Royaume, à Turam [Tourane], à Faifo, à Caciarn [environs de la citadelle actuelle de **Quảng-Nam**] où est la Cour du Roy, et à Nurcman (**Nước-Mặn**), ou Pullocambi [province actuelle de **Qui-Nhơn**.] » (*Relation de ce qui s'est passé depuis quelques années, iusques à l'An 1644. au Japon, à la Cochinchine...* par le Pere François Cardim... Paris. Mathurin Henault. M. DC. XLVI ; cote Bibl. Nationale : 002 143 ; p. 96.)

Inutile de faire remarquer que la traduction que donne Gemelli Careri : « Kehoe, Hué, Hoa : fleur », est une erreur.

(1) « Calumbouch », Calamba, variété de bois d'Aigle.

(2) « Poulcatan ». La carte du P. Alexandre de Rhodes (Planche LXV) porte « Pulocatan », ou « Culao re ». C'est, sur les cartes modernes, Poulcauton. — Cette carte est extraite de *Divers voyages du P. Alexandre de Rhodes en la Chine*, etc, Paris. Cramoisy, 1653. — Bibl. Méjanès, Aix-en-Provence, cote G. 2056.

pour aller chercher les Isles de Macao, qui en sont à pareille distance. *Poulcatan* a trois milles de circuit; est habitée par des *Cochinchinois*, et quelquefois gouvernée par un Mandarin; elle est proche de terre et de la montagne qu'on appelle la Selle du Cheval.

Après avoir fait 50 milles depuis *Poulcatan*, pour sortir des basses, et encore autant après, nous fîmes route vers le Nord. La rivière qui conduit à *Champelo*, Capitale de la Cochinchine, et que les Chinois appellent *Saifo*, est un peu au delà de l'Isle dont nous venons de parler. Il y en a encore une autre plus au Nord, pour les petits Vaisseaux, qui s'appelle *Taran* (1).

Le Vendredi, le même bon vent continua, et nous fit faire beaucoup de chemin, sans rouler cependant, quoique la mer fût grosse. Nous craignons fort dans ce Golfe de ces ouragans, qui soufflent avec impétuosité de tous les côtes, et emportent non-seulement les mâts, mais encore les hommes, s'ils ne se mettent à couvert. Le remède le plus prompt en cette conjuncture est /423/ de couper le mât ; aller à la dérive, et se recommander à Dieu ; parce que le mal est violent, et en un instant coule les navires à fonds, ou les jette sur la côte de la *Cochinchine*, sans pouvoir s'en relever.

(1) « Saifo ». Quelques documents du XVII^e et du XVIII^e siècle portent cette graphie, pour Faifo, à cause de la ressemblance, à cette époque, des deux lettres minuscules s et f.

« Taran », Tourane. Les vaisseaux remontaient au chef-lieu de la province de Cacciam, près de **Quang-Nam** actuel, en passant soit par la branche de Faifo, soit par la branche de Tourane. Voici comment les Hollandais de l'époque décrivent les lieux : « C'est une chose incroyable de voir la quantité des beaux Havres qui sont en la *Cochinchine* ; car en cent lieuës de coste qu'il contient on conte au moins 60. Habres très-beaux, et fort assurés, Le plus célèbre est en la province de *Caccian* ; on y entre par deux embouchures d'une même rivière, dont l'une est nommée *Pelu-ciambello*, et l'autre *Turon* ; elles sont éloignées de quatre lieuës l'une de l'autre, mais après sept lieuës de chemin, elles se rejoignent pour en composer un beau fleuve, où on voit une infinité de Vaisseaux de la *Chine*, du *Japon*, des *Philippines*, et de plusieurs autres lieux, qui s'y rendent à cause des foires, qui y sont fort célèbres pendant trois ou quatre mois de l'année. Le Roy a permis aux Chinois, et aux Japonois de bastir à la pointe de cette Isle une ville qui se nomme *Fufo* ». (*L'Ambassade de la Compagnie Orientale des Provinces Unies vers l'Empereur de la Chine*. . . par Jean Nieuhoff, Jean le Carpentier. Leyde, Jacob de Meurs. 1665, p. 59. — Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, D. 19.)

Le Samedi, le même vent dura jusqu'à midi, et devint plus favorable après, ce qui nous fit avancer beaucoup. Ce fut la même chose le Dimanche ; et le Lundi premier d'Août nous nous trouvâmes vis-à-vis de l'Isle de *Haynan*, dependante de la Province de *Canton* ; à la pointe de laquelle commence la côte de la Riviere du *Tunquin*, qu'on appelle *Bassa*, à cause des sept Villages qui en sont proches (1) » .

(1) Bassa. Voici ce qu'en dit Dampier : « Les pilotes que l'on prend pour entrer dans cette rivière [du Tonkin, conduisant à la capitale de ce royaume] sont des pêcheurs, qui se tiennent dans un village appelé Batcha, à l'embouchure de la rivière. Il est situé de telle manière qu'ils peuvent voir les vaisseaux qui attendent un pilote et entendre les coups de canon que les Européens tirent souvent pour faire connaître leur arrivée.» (Cité par Charles Maybon : *Histoire moderne du Pays d'Annam*, p. 407). — Maybon ajoute qu'une autre transcription de ce nom est « Basta » , et, dans les cartes modernes, sans doute Bach-sa, *huyên* de *Tiên-Lăng*.



CULTE RENDU A UN RÉSIDENT DE QUI-NHON

par VOLNY-DUPUY,

Administrateur des Services Civils.

C'était le jour du Têt, donc jour de repos. En ce mois de Février la température était clémente à Qui-Nhơn. Profitant de cette après-midi de liberté, je me promenais dans l'Avenue des filaos, déserte à ce moment là. Peu après avoir dépassé le mur de l'Hôpital, je me trouvai à la hauteur de la pagode de la Baleine.

Cette dernière se trouve sur un petit terre-plain ombragé en advancement vers la mer et comme fermant la plage de ce côté.

J'étais souvent passé dans ce coin de Qui-Nhơn, mais je remarquai seulement pour la première fois un petit bâtiment en torchis, passé au blanc de chaux, recouvert de paillotes et ne semblant pas dépendre de la pagode, car sans ornement extérieur.

La porte se trouvant entre-baillée, j'eus la curiosité de savoir pourquoi et comment cette paillote proprette était plantée là toute seule vers la mer.

J'y trouvai un Annamite en habits de fête, faisant brûler des papiers votifs.

Interrogé, ce jeune notable du village m'apprit qu'il était désigné, durant cette première journée de l'année annamite, pour rendre le culte affecté à la mémoire d'un Résident décédé. Cela consistait à

allumer des baguettes d'encens sur un petit autel rudimentaire et à faire brûler des papiers d'or et d'argent. De plus, m'apprit-il, chaque année on renouvelle les objets en papier que l'on voit suspendus sur une corde de chaque côté de l'autel. Du côté droit se reconnaissaient, en effet, des vêtements d'Européen en papier, très bien reproduits, tels que : casque, dolman blanc, chaussures jaunes, canne, etc... De l'autre côté, des pièces de vêtements annamites en papier de couleur, telles que l'on peut en voir à des funérailles asiatiques. (Voir Pièce annexe N° 1).

Ce culte rendu à un de mes prédécesseurs ne manqua pas de me surprendre, et je tâchai d'obtenir de plus amples détails sur les circonstances qui l'y avaient instauré, mais le jeune notable accomplissait un rite et rien de plus ; il ne put m'en dire davantage. Cependant, voyant mon insistance à l'interroger, il m'indiqua le plus ancien des notables du village comme susceptible de me renseigner.

Dès lors, ma curiosité piquée au vif, j'entrepris d'enquêter afin d'apprendre les causes qui déterminèrent ce culte à un Résident de la province de Bình-Đinh.

*
* *

Je vis d'abord le doyen des autorités communales du village de Chánh-Thanh, et voici le récit qu'il me fit à quelques jours de là, de la part des notables :

« Le Résident, son Adjoint et le Receveur des Douanes étaient allés en baleinière à la chasse aux oiseaux, près du village de Qui-Hoà. Le temps se gâta ; il y eut grosse mer et la baleinière chavira. Les trois fonctionnaires se noyèrent, ainsi qu'un boy tonkinois. Les corps furent retrouvés et enterrés au cimetière des âmes errantes (1), qui se trouvait au Sud de l'ancien Hôtel Anziani, puis transportés au cimetière français.

« Les pêcheurs étaient troublés dans leur sommeil par les mânes des noyés : ils voyaient en songe le Résident leur disant qu'il avait froid et faim, demandant des vêtements et de quoi manger.

(1) Le cimetière des âmes errantes a été désaffecté et transporté ailleurs, en 1922, en dehors du centre urbain de Qui-Nhon.



Planche LXVI. — Pagode dédié au Résident Guiomar, à Qui - Nhon
(Cliché Volny -Dupuy).

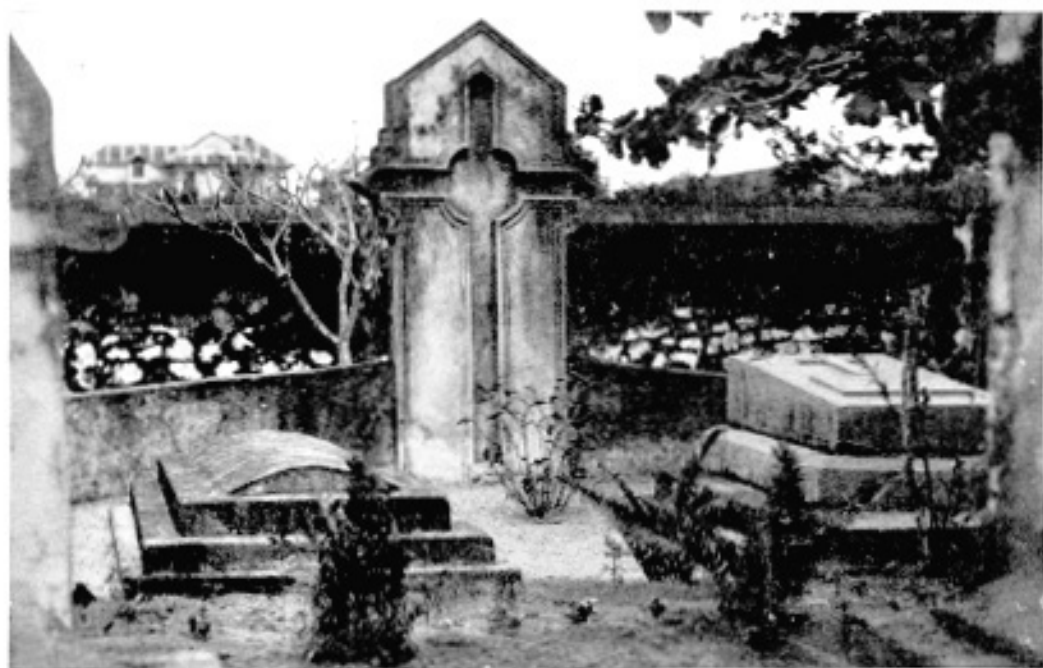


Planche LXVII. — Tombes, état ancien, du Résident Guiomar, à gauche,
et du Chancelier Borgaard, à droite (Cliché Volny -Dupuy).

« Ils eurent alors l'idée d'élever cette pagode pour le repos des âmes des noyés et depuis cette époque (un an après l'accident) ils retrouvèrent leur tranquillité et ne firent plus de mauvais songes ».

Il leur fut impossible de me donner le nom du Résident dont ils honoraient la mémoire. La pagode ne possédant aucune inscription sur ses murs, il me restait à interroger des témoins de l'accident. Or, tous les pêcheurs de l'époque étaient décédés, me dit-on.

Je m'informais auprès d'une famille chinoise installée depuis fort longtemps à Qui-Nhơn, et voici la version qui me fut donnée par un membre de cette famille.

« J'avais alors 8 à 9 ans, lorsque j'entendis dire qu'un accident était arrivé en mer au Résident, à son Adjoint et à un domestique.

« Partis pour aller à la chasse au Sud de la Baie des Coqs, la mer était devenue agitée autour d'eux, et avant qu'ils aient pu diriger leur barque, une baleine l'avait fait chavirer d'un coup violent de sa queue ».

Aucune précision encore, ni pour la date de l'accident, ni pour le nom des victimes.

Cependant, d'après l'âge du Chinois qui me parlait, je pouvais, à trois ans près, faire des recherches dans les registres de l'Etat Civil. C'était déjà quelque chose, mais c'était bien peu.

Je me rendis alors à Long-Sông, à dix kilomètres de Qui-Nhơn, où se trouve le Vicariat de la Mission. Après avoir exposé l'objet de ma visite à Sa Grandeur Monseigneur Grangeon, celui-ci fit appeler le R. P. Panis, qui habitait le Bình-Định depuis près de quarante ans et pouvait seul me parler de ce que je cherchais à savoir.

Les souvenirs du R. P. Panis sont nombreux, malgré son grand âge, sa mémoire reste fidèle. Voici donc ce qu'il m'exposa en quelques mots. « Monsieur Guiomar se noya avec son Chancelier dans la rade de Qui-Nhơn en rentrant de dîner à bord d'un bateau. Monsieur de la Rozière, des Douanes, et le Docteur purent se sauver à la nage.

« Je fis l'enterrement de MM. Guiomar, et Borgaard, dans le cimetière européen de Qui-Nhơn.

« M. Eudel vint du Phú-Yên assister aux obsèques et prendre la direction de la province de Bình-Định ».

Le R. P. Panis me dit ensuite que la Baie de **Qui-Hòa** était assez dangereuse par suite des remous qui s'y produisent suivant l'état de la marée, et qu'il était prudent de ne s'y aventurer que par marée haute. C'est ce qui expliquerait la version du Chinois d'après laquelle la barque aurait été renversée par un coup de queue de la baleine, en l'espèce le remous.

D'autre part voici ce que nous avons pu recueillir dans les Archives de la Résidence.

M. Guiomar, Résident de France à **Qui-Nhơn**, prit ses fonctions le 20 Décembre 1888. Il était le troisième Résident ayant succédé aux Consuls, dans le bâtiment construit pour eux, dans la Concession, Consulat qui devint Résidence en 1886.

Le 6 Mars 1890, M. Guiomar et son Chancelier substitué se noyèrent à trois heures quinze minutes du soir à **Qui-Hòa**, canton de **Dương-An**, *Huyện* de **Thùy-Phước**, province de **Bình-Định**, comme en font foi les actes de décès.

Nous n'avons pu retrouver sur quoi ont pu se baser les notables du village de **Chánh-Thanh** pour avancer que trois fonctionnaires se noyèrent ce jour là. Nous n'avons retrouvé, à la date précitée, que les deux actes de décès de MM Guiomar et Borgaard (Pièces annexes N^{os} 2 et 3). La version annamite est donc erronée, car si un troisième décès avait été à déplorer, nous en aurions retrouvé trace.

De plus le R. P. Panis affirme qu'il a officié lui-même à l'enterrement de ses deux compatriotes.

En disant que les noyés avaient d'abord été inhumés au cimetière des âmes errantes, il y a tout lieu de supposer que les pêcheurs ont commencé leur culte dans ce cimetière, qui répondait à leurs croyances religieuses, en attendant que la pagode fut édifiée.

Ceci semble confirmé par le dernier paragraphe de leur rapport : « ils eurent alors l'idée d'élever cette pagode pour le repos des âmes des noyés, et depuis cette époque (un an après l'accident), ils retrouvèrent leur tranquillité et ne firent plus de mauvais songes. »

L'inhumation eut lieu le surlendemain de l'accident au cimetière français, en présence des autorités mandarinales et du Résident de **Sông-Cầu**, M. Eudel, a dit le R. P. Panis.

Ceci est confirmé par un télégramme de **Sông-Cầu** au Gérant de la Résidence de **Qui-Nhơn**, en date du 7 Mars 1890, ainsi conçu : « Résident Eudel parti ce soir par canonnière *Comète* pour assister funérailles » (Voir plus loin copie du télégramme et autres pièces relatives à ces événements).

Au cimetière, le monument en demi-cercle ne semble laisser aucun doute sur le nombre des victimes. Il ne contient en effet que deux tombes.

La pierre tombale de M. Borgaard ayant eu son inscription ciselée dans une plaque de grès gris, a résisté aux intempéries. Le Cercle de Hanoi semble en avoir subi les frais.

Il n'en a pas été de même pour celle du Résident Guiomar. D'après la correspondance retrouvée, les autorités indigènes semblent en avoir pris charge en faisant une souscription.

Il n'existait pas de pierre tombale sur la tombe qui se trouvait à côté de celle du chandelier Borgaard. Le doute n'est pourtant pas possible quant à l'emplacement de la tombe du Résident Guiomar, puisque toutes deux sont encloses dans un hémicycle en maçonnerie.

Des traces de caractères chinois étaient si peu perceptibles sur la matière calcaire qui recouvre les restes de M. Guiomar qu'il nous a été impossible de les relever.

Des recherches faites à la Citadelle de **Bình-Định**, grâce à l'obligeance de Son Excellence **Vương-Tứ-Đại, Tổng-Độc** de la province, ont permis de retrouver quelques documents concernant la construction des tombeaux de MM. Guiomar et Borgaard. Nous les reproduisons ci-après sous les N^o 4, 5, 6, 7, 8.

Nous avons pu faire photographier les tombes telles que nous les avons trouvées dans le cimetière, après dégagement des herbes folles. De même, nous pouvons donner aux lecteurs une vue de cette double tombe en l'état actuel, après restauration [Voir Planches LXVII et LXVIII]. M. Guiomar était resté seulement quatorze mois en fonctions au poste de **Qui-Nhơn**. Faut-il attribuer aux bienfaits reçus de ce chef la reconnaissance votive des pêcheurs du village de Chánh-Thanh ? Ou faut-il seulement y voir le résultat de quelques imaginations simplistes frappées par un événement aussi inattendu qu'imprévu ? Rien n'a été inscrit dans les archives du village, aussi la tradition a-t-elle déformé les événements après un laps de temps de près de quarante ans.

Il n'en subsiste pas moins une habitude rituelle dont le sens peut nous paraître archaïque et même assez enfantin.

Mais si ce rite ou cette coutume entrant dans les attributions des notables de ce petit village de pêcheurs, a un sens pour eux, et si cette pratique annuelle leur a depuis quarante ans accordé un sommeil paisible, n'en sourions pas. Il faut voir dans ce culte, qui se perpétue de génération en génération, une des si nombreuses manifestations de l'esprit annamite, dont il est encore si difficile de démêler toutes les complexités.





Planche LXVIII. — Tombes, restaurées du Résident Guiomar, à gauche, et du Chancelier Borgaard, à droite (Cliché Volny -Dupuy).

PIÈCE ANNEXE N° 1

*Liste des objets votifs qui se trouvent dans la Pagode élevée à
Qui-Nhon près de la Pagode de la Baleine, pour apaiser
les mânes du Résident Guiomar.*

- 1 Chapeau de Cour du Roi ;
- 1 Chapeau de « Trang-Nguyễn ». (1^{er} lauréat au concours de doctorat);
- 1 Chapeau de « Binh-Thiên ». (chapeau que porte le mandarin pendant une cérémonie, sauf erreur du traducteur);
- 1 Chapeau de « Kiêm-Khoi » ;
- 1 Chapeau de « Thái-Gián » (chapeau d'un mandarin eunuque) ;
- 1 Chapeau de « Ông » (peut-être chapeau que porte le génie Quan-Thánh. Chinois et Annamites adorent ce génie à figure toute rouge) ;
- 1 Chapeau d'un mandarin civil ;
- 7 Costumes ;
- 7 Paires de bottes (hia) ;
- 5 « Cái đăi » (selon le notable qui a dressé cette liste, ce serait une parure de chapeau) ;
- 1 Casque blanc ;
- 1 Paire de souliers jaunes ;
- 1 Costume genre dolman blanc, uniforme du Résident;
- 1 Bâton ;
- 7 Phụng-kiều (chapeau de femme annamite) ;
- 1 Chapeau « Nón-thượng » (Ce chapeau est rond, on le trouve au Tonkin. Les Tonkinoises le portent. En Annam les dames ne s'en servent qu'à l'occasion d'un mariage) ;
- 7 Paires de chaussures de femme annamite;
- 7 Paires de sacs de femme annamite ;
- 7 Eventails de femme annamite ;
- 7 Costumes de femme annamite;
- 1 Paire de « Co » (assemblage de rouleaux d'or et d'argent) ;
- 1 Paire de chevaux.

PIÈCE ANNEXE N° 2

Acte de décès du Sr Guiomar (Edmond-Etienne-Gustave).

Du septième jour du mois de Mars mil huit cent quatre-vingt dix. — Acte de décès du Sieur Guiomar Edmond, Etienne, Gustave, Chef de bureau au Secrétariat général de l'Indochine, Vice-Résident de France, demeurant à Qui-Nhơn (Annam), et ci-devant à Paris (Seine), rue Mayran, N° 9, décédé le six Mars mil huit cent quatre-vingt dix à trois heures quinze minutes du soir, à Qui-Hòa, canton de *Đông-An*, Huyện de Tuy-Phước, province de Bình-Định (Annam), dans sa quarante-cinquième année, né le vingt Octobre mil huit cent quarante-cinq, à Pontrieux, département des Côtes-du-Nord, fils de Auguste-Antoine-Marie et de Louise-Elisa-Angustini, époux de Marie-Clémentine-Guérin.

Sur la déclaration à nous faite par le Sieur Crochet André-Georges, Agent des Messageries Maritimes, âgé de vingt-six ans, domicilié à Qui-Nhơn, qui a dit être ami du défunt, et par le Sieur Amy François Charles, Contrôleur, chef du bureau des Douanes et Régies, domicilié à Qui-Nhơn, âgé de trente-cinq ans, qui a dit être ami du défunt, et ont signé après lecture faite.

Constaté par nous, Gustave Agen, Chancelier substitué de la Résidence de France à Qui-Nhom, faisant fonctions d'Officier d'Etat-civil en remplacement du Vice-Résident décédé.

Suivent signatures :

CROCHET

AMY

AGEN

(Cette dernière sur le timbre de la Résidence de Qui-Nhơn,
Protectorat de l'Annam et du Tonkin).

PIÈCE ANNEXE N° 3

Acte de décès du sieur Borgaard (Branlis-Henri).

Du septième jour du mois de Mars mil huit cent quatre-vingt dix. Acte de décès du Sieur Borgaard (Branlis-Henri), Commis de Résidence de 1^{re} classe, demeurant à Qui-Nhơn (Annam) et ci-devant en France, à Paris (département de la Seine), avenue Marigny Numéro 25, décédé le six Mars mil huit cent quatre-vingt dix à trois heures quinze minutes du soir, à Qui-Hòa, canton de Dương-An, huyện de Tuy-Phước, province de Bình-Định (Annam), dans sa trente-troisième année, né le vingt-huit Avril mil huit cent cinquante-sept, à Bordeaux, département de la Gironde, fils de Henri, Théophile et de Maria-del-Rosalia-Antonia-Juliana de Acha, domiciliés à Bordeaux, rue de la Concorde N° 6. — Célibataire.

Sur la déclaration à nous faite par le Sieur Crochet (André-Georges), Agent des Messageries Maritimes âgé de vingt-six ans, domicilié à Qui-Nhơn, qui a dit être ami du défunt, et par le Sieur Amy François-Charles, Contrôleur, chef du Bureau des Douanes et Régies, domicilié à Qui-Nhơn, âgé de trente-cinq ans, qui a dit être ami du défunt, et ont signé après lecture faite.

Constaté par nous, Gustave Agen, Chancelier substitué de la Résidence de France à Qui-Nhơn, faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil en remplacement du Vice-Résident décédé.

Suivent les signatures :

CROCHET

AMY

AGEN

(Cette dernière sur le cachet de la Résidence de Qui-Nhơn, Protectorat de l'Annam et du Tonkin).

GOUVERNEMENT ANNAMITE

PIÈCE ANNEXE N° 4

Province de Bình-Định

Bình-Định, le 4 Janvier 1929.

Bureau

du

Tổng-Độc

Le Tổng-Độc de Bình-Phú

N° 17

à Monsieur le Résident de France à Qui-Nhơn.

Monsieur le Résident,

Récemment, vous avez bien voulu nous demander si la province avait présenté un cadeau mortuaire lors de l'enterrement de MM. Guiomard et Borgaard, morts en 1890 et inhumés à Bình-Định.

Des recherches dans les archives nous ont permis de recueillir les renseignements suivants :

Le 21 du 2^e mois de la 2^e année de Thành-Thái, le Cơ-Mật (Conseil secret) télégraphia à la province en l'invitant à assurer les funérailles de M. le Vice-Résident de France et de feu M. Cửu, Chandelier à Qui-Nhơn.

Cependant, dans la nuit du 16, aussitôt informé de cette nouvelle fatale, notre prédécesseur a confié à M.M. les Bô-Chính, Án Sát et Lãnh-Bình la mission de venir rendre hommage à ces fonctionnaires défunts. Il a acheté des planches pour confectionner deux cercueils. Les ensevelissements se firent dans de bonnes conditions. La province a offert deux grandes bougies. Le 18 a eu lieu l'enterrement, accompli suivant les rites : des drapeaux, des tambours, des parasols et des tables de cérémonies portés par des lính de la Citadelle et des habitants des villages voisins, en grande tenue, formaient le convoi.

Le 26 du même mois, la province en a rendu compte au Cơ-Mật. Les minutes des pièces concernant cette affaire se trouvent encore classées dans les archives, le télégramme de ce Conseil seul reste introuvable.

Le Tổng-Độc :

VƯƠNG-TỨ-ĐẠI

GOUVERNEMENT ANNAMITE

PIÈCE ANNEXE N° 5

Province de *Bình-Định*

Bình-Định, le 1^{er} du 12^e mois de la 3^e année de
Bảo-Đại (le 11 Janvier 1929).

Bureau
du
Tổng-Độc
N° 69

*Le Tổng-Độc de Bình-Phú, à Monsieur le
Résident de France, à Qui-Nhơn.*

Monsieur le Résident,

Précédemment, vous nous avez dit qu'en 1890 deux Nobles fonctionnaires (MM. Guormard et Borgaard) décédèrent ; la province a offert des cadeaux mortuaires et a souscrit une somme pour construire des tombeaux et vous nous avez priés de vous renseigner sur ces faits.

Par notre rapport N° 17 nous vous avons fourni quelques renseignements à ce sujet. Au cours de la dernière conférence, vous nous avez invités à vous envoyer la copie de la réponse de la province au Conseil Secret.

Nous avons ordonné de nouvelles recherches, nous avons actuellement trouvé trois minutes : Une lettre datée du 26 du 2^e mois de la 2^e année de *Thành-Thái* ; une autre pièce datée du 15 du 5^e mois de la 2^e année de *Thành-Thái* ; une troisième datée du 14 du 5^e mois de la 2^e année de *Thành-Thái*. Nous avons prescrit de suite de les recopier et nous vous adressons ci-joint ces copies pour nécessaire.

Telle est notre respectueuse réponse,

Le Tổng-Độc

VƯƠNG-TỨ-ĐẠI

Petit sceau du *Tổng-Độc*

P.S. — Les deux pièces relatives à la construction des tombeaux viennent d'être trouvés par notre province.

PIÈCE ANNEXE N°6

Le 26 du 2^e mois de la 2^e année de Thành-Thái.

*Monsieur Nguyễn....., Thị-Lang, faisant fonction
de Tổng-Đốc des provinces de Bình-Định et Phú-Yên,
à Messieurs les Membres du Conseil Secret à Hué.*

Le 21 du mois présent, par télégramme, vous avez bien voulu nous inviter à assurer les funérailles de M. Vy, Résident de France, et M. Cau, Chandelier à Qui-Nhơn.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que dans la nuit du 16^e jour du mois courant, aussitôt informée du fait, ma province acheta deux cercueils en bois de Son que nous avons expédiés à la Résidence, et nous avons prié M. Nguyễn. . Bô-Chính, M. Trương. Ân-Sát, puis M. Trương. Đê-Độc de notre province, de se rendre avec leur personnel à Qui-Nhơn pour rendre visite et faire le nécessaire. Le 17^e jour, ils nous en ont rendu compte. Dans la suite, nous sommes informés par les Fonctionnaires aux galons de la Noble Résidence que ces bières étaient par trop étroites, il fallait les renvoyer aux vendeurs. Tout de suite, notre province ordonna au Tri-Huyện de Tuy-Phước d'aller acheter des planches pour confectionner deux cercueils, de louer des ouvriers pour les fabriquer, en vue de procéder aux ensevelissements, et de faire une paire de grandes bougies pour les offrir. Au jour de l'enterrement, c'était le 18^e jour, nous avons envoyé des *lính* de la province et nous avons ordonné aux villages voisins de réquisitionner des habitants qui, vêtus convenablement de robes et de turbans, ont porté des drapeaux, des tambours, des parasols, des tables, pour conduire le convoi selon les rites. En ce qui concerne les deux cercueils, le prix d'achat et les frais de location de l'ouvrier pour les confectionner se montent au total de 248 ligatures de sapèques ; de plus, les bougies pesant 5 livres coûtent 27 ligatures. Ce qui fait un total général de 275 ligatures. Nous avons prélevé cette somme sur les réserves de notre magasin, pour la remettre au Tri-Huyện, en vue de payer les

vendeurs. Nous porterons cette dépense sur l'état de dépenses à la fin du mois. Nous écrirons d'autre part au Ministère des Finances à titre d'information.

Par conséquent nous vous adressons cette réponse en vous priant de vouloir bien en prendre connaissance.

Telle est notre réponse.

En outre, nous écrivons au Ministre des Finances en disant que nous en informons le Conseil Secret à titre documentaire; pour le reste nous maintenons la teneur de cette minute.

* *

PIÈCE ANNEXE N° 7

Le 14 du 5^e mois de la 2^e année de Thành-Thái.

Les dépenses, matériaux et ouvriers, pour la construction des tombeaux de feu le Résident et de feu le Chandelier, s'élèvent à 505 ligatures, non compris le ciment fourni par M. le Conducteur des Travaux publics :

Notre province	20\$00
Tri-Phủ d'An-Nhơn	6 00
Tri-Phủ de Hoài-Nhơn	6 00
Tri-Huyện de Tuy-Phước	5 00
Tri-Huyện de Phú-Cát	5 00
Tri-Huyện de Phú-Mỹ	4 00
Tri-Huyện de Bình-Khê	4 00
Total.	50\$00

Soit transmis à Monsieur le Résident

Petit sceau du **Tổng-Độc**

Signé : **TRẦN-PHIÊN,**

NGÔ-KHÊ.

PIÈCE ANNEXE N° 8

Le 15 du 5^e mois de la 2^e année de Thành-Thái.

M. Nguyễn... , faisant fonction de Tổng-Độc des Provinces de Bình-Định et Phú-Yên du Royaume de Đại-Nam, à M. le Résident de la Grande France à Bình-Phú.

Nous avons l'honneur de vous répondre ce qui suit :

Vous avez bien voulu nous faire connaître que les deux tombeaux de M. Vy, feu Résident, et de M. feu le Chancelier seront reconstruits en chaux et en pierre et vous nous avez priés d'aider à le faire. Tel est ce que vous nous avez écrit.

Cependant, nous pensons que feu ces deux Fonctionnaires s'en sont allés au pays des fées et nous les avons tous profondément et douloureusement regrettés. Nous avons prélevé une somme que nous avons remise au nommé Phạm-Đinh-Lương, Cửu-Phẩm du bureau de Ty-Phiên ; celui-ci, accompagné des ouvriers avec des matériaux, a été se mettre à la disposition de M. le Noble Conducteur qui a donné des indications pour construire ces tombeaux.

Actuellement ces travaux sont terminés.

Pour les dépenses, excepté le ciment fourni par M. le Conducteur, la chaux, les pierres, les frais des ouvriers et des coolies ont coûté 505 ligatures de sapèques.

Nous, Mandarins provinciaux, et les 6 Tri-Phủ et Tri-Huyện, nous désirons souscrire pour témoigner de nos sentiments.

En conséquence, nous vous adressons la présente réponse avec prière d'en prendre connaissance.

Telle est notre réponse.

PIÈCES ANNEXES N° 9-18.

N° 117. — Lettre :

Le 7 Mars 1890.

Chandelier Substitué, Gérant la Résidence
à MM. *Bồ-chánh An-Sát, Vung-Lam.*

J'ai l'honneur de vous faire part de la mort tragique de M. Guiomard, Résident de Bình-Định, et de M. Borgaard, son Chancelier substitué, qui se sont noyés hier soir dans une promenade en (rade) mer.

M. le Résident du Phú-Yên s'est rendu ce soir même à Quinhon pour y prendre le service de la Résidence du Bình-Định.

Pendant son absence, je suis chargé par M. le Résident Supérieur de gérer les affaires de la Résidence du Phú-Yên.

* * *

N° 118. — Télégramme : à *Gérant Résidence.*

Quinhon, le 7 Mars 1890

Résident Eudel parti ce soir 5 heures par canonnière *Comète* pour assister funérailles.

* * *

N° 119. — Télégramme : à Rt Supérieur à Hué, le 7 Mars 1890.

Résident Eudel rentrait grande tournée quand trouve votre télégramme lui prescrivant partir Quinhon.

M. Eudel est parti ce soir même à 5 heures pour Quinhon, par canonnière *Comète*, qui se trouvait en rade Song-Cau.

N° 57: Au Résident supérieur à Hué.

Quinhon, le 15 Mars 1890.

3. p. j

Conformément à mon télégramme N° 259 en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli :

1^o1 copie du testament dressé par M. Guiomard le 20 Mars 1889,

2^o1 copie du certificat de mariage entre M. Guiomard et M^{lle} Marie-Clémentine Guérin ;

3^o1 copie du livret de famille faisant ressortir que M. Guiomard s'est marié à M^{lle} Guérin le 2 Juin 1877.

* * *

N° 58: Au Résident Supérieur à Hué

Quinhon, le

Pour faire suite à mon télégramme N° 259 et à ma lettre N° 57 en date du 15 Mars, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli une copie du Contrat de Mariage intervenu entre M. Guiomard, Vice-Résident de Quinhon, et M^{lle} Marie Clémentine Guérin.

Je crois devoir porter à votre connaissance que d'après ce qui m'a été dit M. Guiomard père existerait encore.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous télégraphier, j'attendrai vos instructions pour la levée des scellés, l'établissement d'un inventaire et la remise, s'il y a lieu, des objets mobiliers de la succession à Madame Guiomard.

* * *

N° 69.

à Monsieur Crochet, Agent des Messageries Maritimes

Le Résident de France

Quinhon, 19 Mars 1890.

Par suite de l'arrivée de Madame Guiomard, en présence du testament qui l'institue légataire universelle, vos fonctions de Curateur cessent aujourd'hui après la levée des scellés.

Je tiens particulièrement à vous remercier du soin et de toute l'obligeance avec lesquels vous vous êtes occupé de cette affaire.

Je compte sur les bonnes relations que vous aviez avec Monsieur Guiomard pour aider sa Veuve de vos conseils en continuant à la guider et sauvegardant aussi ses intérêts que vous avez si bien défendus jusqu'à présent.

Je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

* * *

N° 63.

à Monsieur le Brigadier de Gendarmerie, Tourane.

Quinhon, 29 Mars 1890.

Le Résident de 1^{re} classe de France à Quinhon a l'honneur de faire parvenir à M. le Brigadier de Gendarmerie à Tourane l'extrait de décès de M. Borgaard, Henri Branlis, décédé à Quinhon le 6 Mars.

Quant aux Nés Farges et Latour, ils sont inconnus dans l'étendue du territoire de la Province de **Binh-Dinh**.

* * *

N° 78.

A M. Groupierre, Receveur des P. et T.

Quinhon, 30 Avril 1890.

Madame Guiomard venant de quitter Quinhon, je tiens à vous dire combien je vous suis obligé de l'extrême complaisance avec laquelle Madame Groupierre et vous, avez bien voulu la recevoir chez vous pendant son long séjour à Quinhon depuis la mort de son mari, et je vous en exprime tous mes remerciements.

* * *

Résident Quinhon à M. Le Résident Supérieur à Hué, N° 118, (pas datée).

Conformément au désir exprimé par M. Borgaard père dans sa lettre en date du 23 Mars dernier à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux

Colonies, j'ai l'honneur de vous informer que j'expédie par le courrier, descendant, à Asnières, les différents objets laissés par M. Borgaard, Commis de Résidence de 1^{re} classe décédé, à Qui-Hoa, le 6 Mars dernier.

Je joins à cet envoi un inventaire détaché des meubles vendus et des objets commencés ainsi que toutes lettres et pièces concernant la dite succession.

*
* *

N^o 119. M. Borgaard, 8 Impasse Labauzière, Asnières, 8 Juillet 1890.

Conformément au désir exprimé dans votre lettre en date du 22 Mai à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, j'ai l'honneur de vous informer que je vous expédie par le courrier en partance de Quinhon le 2 Juillet, 4 colis contenant divers objets laissés par feu votre fils M, Borgaard, Commis de Résidence.

Je joins à cette lettre:

1^o Un inventaire des objets expédiés ;

2^o Un relevé des objets vendus antérieurement à la réception de votre lettre et leur prix de vente ;

3^o Un relevé de compte de la succession de ce jour ;

4^o Un relevé des créances présentées à ce jour et qui n'ont pas encore été acquittées ;

Il reste à l'actif de la succession de M. votre fils une somme de 189\$89 qui vous sera expédié sous forme de mandat.



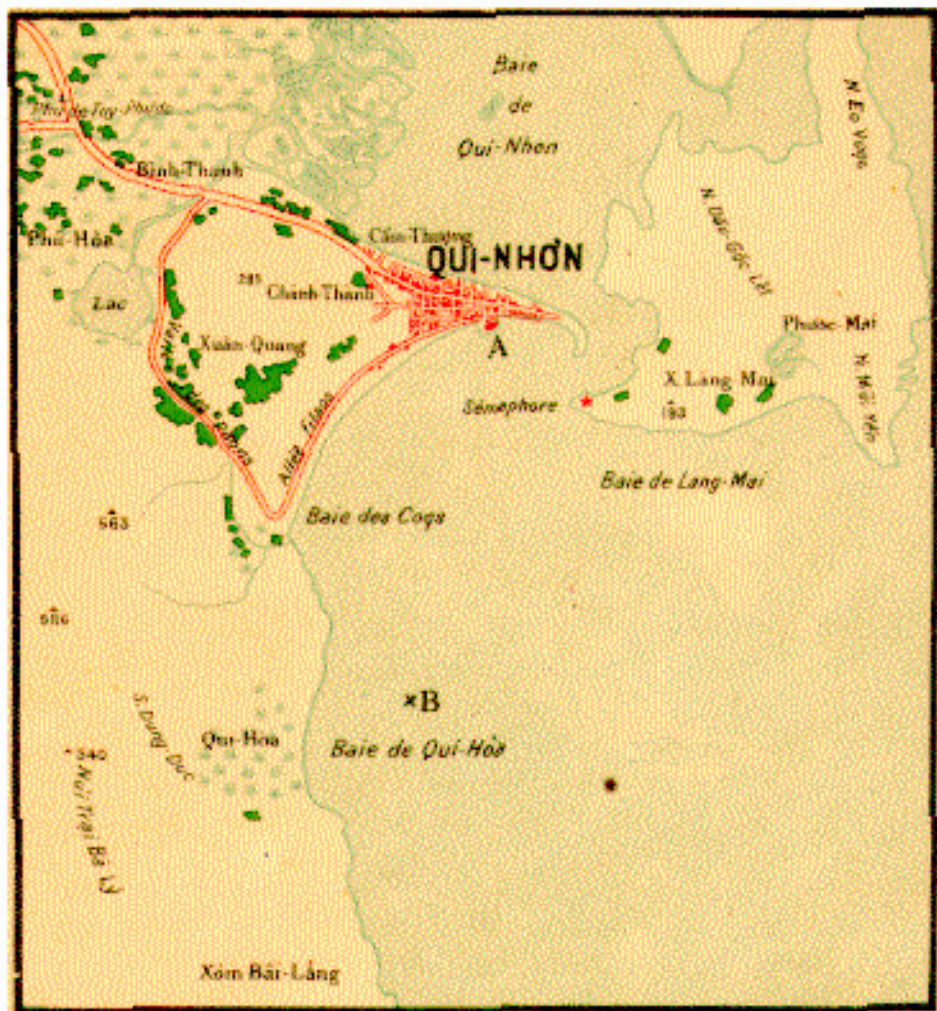
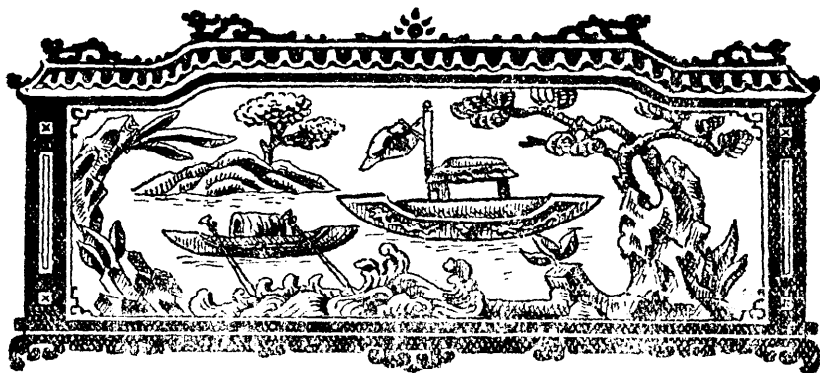


Planche LXVIII-bis. — Environs de Qui-Nhon : A. Emplacement de la pagode dédiée au Résident Guiomar ; — B. Lieu où se noyèrent le Résident Guiomar et le Chancelier Borgaard.



LES GROTTES DE PHONG-NHA

RELATION D'UNE EXPLORATION FAITE EN MAI 1929.

par M. BOUFIER

Administrateur-adjoint des Services civils

Le 24 Mai 1929, nous nous engageons, MM. Charly, Pasquaggi et moi, dans la grotte dite de Phong-Nha, dans le but d'en continuer l'exploration à partir du point où s'étaient arrêtés les visiteurs précédents s'y étant enfoncés le plus profondément, à savoir : l'astronome anglais Barton et MM. le professeur Antoine et le Sous-Inspecteur de la Garde Indigène Sully, qui tous trois rédigèrent un rapport sur leurs découvertes.

Notre but était donc bien moins de faire une reconnaissance approfondie et minutieuse des âtres traversés, ni de rassembler les éléments d'une description détaillée de ceux-ci, que de rechercher l'origine du cours d'eau issu de la grotte en cheminant dans celle-ci le plus loin et le plus rapidement possible. Notamment, nous voulions essayer de vérifier l'hypothèse très vraisemblable d'une continuation par le bief souterrain empruntant la grotte, d'un bief antérieurement à ciel ouvert ; plus spécialement enfin nous envisagions la possibilité d'identifier ce dit bief à l'air libre dans celui porté sur la carte provisoire au 100.000^e sous le nom de « Rao-Te » au Sud-Ouest des grottes et dans la direction du prolongement de celles-ci.

Bénéficiant des précieuses indications contenues dans les relations des explorateurs précédents, nous pensions pouvoir satisfaire au but proposé en un temps relativement très court : 3 jours au maximum (M. Barton était resté 14 jours sous terre). Nous nous étions approvisionnés en conséquence en vivres et matériel d'éclairage, ce dernier ayant plus particulièrement fait l'objet de notre sollicitude, et comprenant 2 pirogues chargées de torches ; 6 boîtes de carbure pour 3 lampes genre lanternes de chasse ; une demi-douzaine de paquets de bougie pour 1 lanterne ; 2 lampes-tempête à pétrole, 2 lampes électriques, une à dynamo, une à pile avec 6 piles de rechange de 10 heures de durée chaque. Ces provisions furent prudemment réparties entre nous et plusieurs de nos coolies-porteurs.

Effectivement, nous pûmes en une seule journée passée dans la grotte (26 heures exactement), parcourir non seulement tout le chemin suivi par nos prédécesseurs, mais encore pousser nos investigations environ 1 kilomètre plus loin. La peur éprouvée par les coolies et leur refus de nous suivre dans notre progression dans l'eau, à partir de la portion inexplorée, d'une part ; un outillage insuffisant pour poursuivre dans ces conditions notre route sans leur secours, d'autre part, nous empêchèrent seuls de parachever une exploration que quelques indices nous laissaient entrevoir comme tout près d'aboutir à son terme.

La présente relation n'aura donc de valeur que dans la mesure où, établissant l'existence d'une longue prolongation de la galerie souterraine et la possibilité de la suivre dans toute son étendue, elle pourra déterminer des initiatives hardies et curieuses du nouveau, à s'aventurer au delà de notre extrême point d'arrêt, afin de tâcher de percer le mystère encore intact de la célèbre grotte, c'est-à-dire de l'origine du cours d'eau souterrain, problème pour la solution duquel des hypothèses divergeantes demeurent encore permises.

Entrés dans la grotte à 1 heure de l'après-midi, nous mettions environ 3 heures pour atteindre le terminus navigable de la galerie dite principale, après avoir, il est vrai, fait une rapide visite à la galerie dite des Inscriptions : celle-ci ne nous parut présenter qu'un intérêt touristique médiocre, avec ses dimensions restreintes, son aspect quelconque, ses parois boueuses allant se resserrant continuellement... Malgré que nous ayions voulu aller jusqu'au deuxième trou dont parle le rapport Antoine, nous ne pûmes y parvenir à cause du resserrement de la galerie devenu tel qu'un corps d'homme

paraissait ne pouvoir plus s'y couler au delà de quelques mètres, cependant que l'atmosphère, saturée de la fumée des torches, devenait irrespirable et que les jambes s'enfonçaient d'une manière inquiétante dans une couche de boue visqueuse et gluante de plus en plus profonde et molle... Rebroussant chemin, nous eûmes la curiosité, avant de quitter cette galerie, de rechercher quelques unes des inscriptions chames qui y ont été relevées, dans la partie spacieuse du début: nous n'en pûmes distinguer une seule parmi, hélas ! le fouillis d'inscriptions, barbares et profanes, de toutes sortes : caractères chinois, quôc-ngũ, latins... tracés au pinceau ou au charbon sur la paroi rocheuse.

Parvenus vers 16 heures au bout de la grande voie d'eau souterraine, nous nous dirigeames aussitôt vers la gauche, conformément aux indications de M. Antoine ; un seul passage difficile de ce côté-là d'où nous abordâmes la plate-forme en dos d'âne par son extrémité Sud-Est; cette plate-forme occupe une notable partie de la salle — dite Salle 1, la plus spacieuse ; elle est surmontée en son milieu d'un moignon de stalagmite de forme phallusoïdale. Il nous parut, cependant, que ses dimensions étaient sensiblement plus réduites que celles notées par notre prédécesseur: environ 8 à 10 mètres de largeur sur 16 à 18 mètres de longueur à peine (au lieu de 20 sur 41 mètres). De même, par la suite, nous eûmes l'occasion de constater d'analogues divergences d'appréciation des dimensions, que nous noterons au fur et à mesure.

Nous résolûmes d'établir sur cette plate-forme notre campement pour les deux journées que nous comptons passer dans les ténèbres ; ce, afin d'éviter la perte de temps, la fatigue . . . et les risques — non négligeables — de la pénible et longue escalade du point de débarquement à la plate-forme, assez élevée au-dessus du niveau de l'eau. Cependant, avant de faire transporter notre matériel sur place, nous décidâmes d'aller reconnaître la distance et les difficultés de la route jusqu'au point extrême — Salle III — atteint par nos devanciers dans cette voie.

A l'aller, toujours suivant les conseils de M. Antoine, nous nous engageâmes sur le chemin de la paroi gauche, qu'une assez haute émergence rocheuse blanchâtre indique en effet au Sud-Est de la plate-forme. Ce chemin nous parut très difficile : nous mîmes 3 heures pour parvenir à la Salle III. Le chaos fantasmagorique des blocs gigantesques entassés comme par un travail cyclopéen, produit

sur le visiteur une impression d'effacement et d'effroi... On se demande, après chaque gouffre béant, chaque arête aigüe périlleusement franchie, si l'on va continuer encore longtemps à avoir l'invraisemblable chance de trouver, à chaque obstacle de ce genre, une issue pareillement viable . . . Oui pourtant — et cela tient du prodige; comme si quelque génie bienveillant avait tout exprès ordonné la disposition de l'inimaginable chaos pour le téméraire mortel avide d'admirer son ténébreux domaine . . . Et certainement Bernadin de Saint-Pierre eût trouvé dans cet agencement un puissant exemple de plus pour ses Harmonies de la Nature. . .

Toujours, l'explorateur agile trouvera à porté de sa seule main, de son seul pied libres, une aspérité, une anfractuosité propice à la continuation de sa marche en avant, et pourra même se passer, sinon de rudes efforts musculaires et d'exploits néo-acrobatiques, du moins, ô merveille ! du secours de tout engin artificiel : pic, échelle, corde, blanches. . . Hâtons-nous d'ajouter que le voyageur prévoyant qui aura eu la sage précaution d'emporter un ou plusieurs de ces engins, aura tout lieu de s'en féliciter : outre que sa progression en sera grandement facilitée et accélérée, les dangers de chute en seront considérablement réduits — et c'est appréciable, lorsqu'on songe que du moindre faux pas, de la moindre chute doit normalement résulter au moins rupture de membre, sinon la mort. . .

Nous traversâmes la Salle II sans nous en apercevoir : la grande largeur de la galerie jusque là, la hauteur des rocs émergeant ça et là et coupant constamment la vue, qui, au demeurant, limite son acuité aux points atteints par la lueur des lampes, rendent en effet très difficile l'appréciation des variations de l'éloignement des parois.

La Salle III nous parut, elle aussi, moins spacieuse qu'elle a paru l'être aux yeux de M. Antoine : environ 40 - 50 mètres de diamètre (à moins que l'on comprenne la salle secondaire de gauche et celle que nous appellerons plus loin Salle III bis, auquel cas les distances données dans le rapport de notre prédécesseur nous apparaîtraient acceptables) ; d'une hauteur de voûte difficile à évaluer, peut-être de 15 à 20 mètres (?) ; bien qu'accidentée de quelques aspérités, cette voûte ne supporte en effet aucune stalagmite.

La rivière, à cette époque, était loin d'occuper la salle entière ; une large plate-forme à peu près centrale, assez accidentée, couvre près du quart de sa surface, au débouché de la galerie principale, dont elle est séparée par une faille qu'en jambe une colonne abattue

formant pont. Toute la moitié de la grotte à droite de cette plateforme est en effet nue, sans stalagmites, ni bavures, ni colonnes; on ne peut non plus en longer les parois plongeant verticalement dans l'eau qui semble assez profonde (3 mètres au moins).

La moitié gauche de la salle est au contraire tourmentée, chaotique, et présente stalagmites, stalagmites, colonnes et saillies rocheuses surmontant des entassements énormes d'éboulis ; le visiteur ne peut atteindre à pied sec (ou à peu près) qu'un étranglement séparant cette grande salle d'une salle plus petite qu'une nappe d'eau tapisse jusqu'aux parois ; pour parvenir jusqu'à ce point, il faut contourner, vers la paroi, deux forts pans de roche massive offrant une vague ressemblance avec les deux colonnes jumelées dont parle le rapport Antoine et derrière lesquels on patauge dans un petit filet d'eau stagnante. Quelques mètres plus loin, une haute et svelte stalagmite isolée s'élève en effet ; mais nous n'avons pu y déchiffrer le nom de Barton; l'humidité extraordinaire de la grotte l'avait sans doute effacé.

Nous crûmes nous rendre compte que, conformément aux indications laissées par nos devanciers, il n'était plus possible dès lors d'aller plus avant sans le secours d'un esquif-radeau ou pirogue. Nous décidâmes donc de retourner à notre point de départ, plateforme de la Salle I ; d'y installer confortablement (?) notre campement pour y dîner et passer la nuit dont, à défaut de sommeil, nos montres pourraient révéler l'approche ; et repartir le lendemain matin de bonne heure avec le matériel nécessaire.

Cependant, nous voulûmes reconnaître auparavant les issues, au nombre de trois, relevées par nos prédécesseurs, tout au moins les deux partant de la petite salle secondaire de gauche ; — la troisième, partant, à ce qu'en dit le croquis de M. Antoine, en face de la galerie principale, et nous restant imperceptible au delà du bras d'eau, nous paraissait en effet la plus difficile à atteindre : une véritable montagne d'éboulés devait nous la cacher, dont la lueur de nos plus fortes lampes ne pouvait atteindre le sommet et dont le flanc presque abrupt paraissait en conséquence constituer la paroi terminale de la salle en cette direction.

Pour avancer plus à gauche vers l'issue en question, il nous fallait inévitablement nous mettre à l'eau et chercher à atteindre la paroi opposée en traversant obliquement la petite salle secondaire, pour prendre pied sur une pente terrestre, à 40 mètres environ du point de départ. Après de vaines exhortations adressées aux coolies

apeurés, pour en déterminer un au moins à passer devant nous en tenant la torche indispensable, nous nous jetâmes à la nage, Pasqualaggi et moi, non sans quelque appréhension, dans l'eau noire et glacée, une torche ou une lampe dans la main gauche, et atteignîmes sans autre désagrément, et avec une satisfaction que l'on devine, la berge convoitée... L'eau était lourde, soutenant aisément le corps, sans courant, et, apparemment, heureusement aussi, ne recelait aucun monstre aquatique... D'ailleurs, ces ténèbres souterraines ne nous semblèrent guère propices à la vie animale, puisqu'en fait d'êtres animés nous ne pûmes noter que quelques cloportes, quelques vers de terre et des chauves-souris ; nous n'aperçûmes non plus pas un seul poisson.

Ayant abordé, nous reconnûmes les issues : elles semblent devoir être situées plus loin l'une de l'autre et dans des directions plus nettement divergentes (voir croquis) ; l'eau s'arrête à leur orifice ; leur sol, en terre, s'élève progressivement et leur galerie aux parois également glaiseuses va se rétrécissant comme pour se terminer bientôt en cul de sac ; toutefois, sans coolie ni matériel d'éclairage, nous ne pouvions songer sans imprudence à poursuivre notre reconnaissance plus loin ; au surplus, nous étions déçus de ce côté, puisque la salle secondaire formait une anse fermée recouverte d'eau dormante non alimentée par le cours d'eau recherché. . . . Nous regagnâmes donc à la nage, avec moins d'appréhension, la berge où nous attendaient les coolies et M. Charly, qui ne savait pas nager.

Et cependant, il nous semblait bien par moment entendre un bruit analogue au murmure d'une eau courant sur un lit de rochers ; mais nous ne pouvions en définir la provenance. Aussi, fût-ce avec la ferme résolution de revenir au plutôt que nous retournâmes au campement de la Salle I, en nous promettant de revenir bien outillés, après un sommeil de quelques heures, avec, à défaut du radeau de bananier en notre possession, trop lourd, du moins une longue corde grâce à laquelle nous pourrions peut-être faire passer M. Charly et nos coolies munis du bagage nécessaire.

En revenant, nous eûmes la bonne fortune de découvrir, d'une manière toute fortuite, un passage beaucoup plus facile sur les trois quarts du parcours vers la première salle : au point que nous pûmes atteindre cette dernière en une heure à peine (M. Antoine y avait gaspillé 4 heures). Il nous serait difficile de donner ici des repères précis ; le visiteur aura avantage à se fier à ceux dont nous

avons jalonné notre passage, par des flèches de coaltar, peintes sur les roches les moins humides et qui pourraient subsister peut-être quelques années si les eaux des trues pouvaient ne pas y atteindre (?). Disons seulement qu'il faut prendre nettement à gauche sitôt parcourue (en venant de la Salle III) la portion du trajet s'effectuant sur le lit à sec du torrent (en cette saison du moins) — portion très facile, les pieds foulant un sol plat, tantôt sablonneux, tantôt limoneux, tantôt recouvert de cailloutis blancs et noirs, lisses comme des galets de plages marines (Voir Rapport Antoine) ; notons, peu après la sortie de la Salle III, une stalagmite à bout arrondi, de forme suggestive, avec à son sommet une grosse goutte blanchâtre calcifiée, et, quelques mètres plus loin, une stalagmite de fort diamètre, aux formes régulières et artistiquement dentelées et moulées.

Ce nouveau chemin, longeant constamment la paroi gauche, nous fit aboutir sur la plate-forme du campement par l'extrémité opposée à celle du point de départ ; il ne comprend que deux ou trois points vraiment dangereux.

Sitôt arrivés, nous fîmes transporter tout notre matériel des sampans sur la plate-forme, mais en utilisant cette fois aussi un passage vers la gauche (direction de la sortie) ; ce passage est à vrai dire beaucoup plus périlleux, mais il présente deux avantages sur l'autre : d'être notablement plus court, et d'offrir à mi-chemin une grande roche plate constituant une précieuse plate-forme d'escalé, où nous concentrâmes d'abord les bagages amenés par les coolies faisant la chaîne depuis le débarcadère — ce qui réduisait les risques de chute.

Après un réconfortant repas chaud, nous mîmes à profit la plus ténébreuse des nuits sans lune qui ait onques été, pour prendre un repos bien gagné. A vrai dire, nous ne dormîmes pas très bien : le lieu, humide et inhospitalier, vraiment par trop peu confortable, s'y prêtait peu. M. Pasqualaggi, non muni de couvertures, eut froid, et M. Charly fut constamment tenu en éveil par les incessants glissements de son matelas cambodgien sur la natte posée sur un sol trop décline... ; on ne saurait lui reprocher un manque de sang-froid à ce propos, si l'on songe qu'une translation d'un mètre à peine l'eût entraîné en un chute épouvantable au fond d'un gouffre d'une dizaine de mètres de profondeur hérissé d'arêtes vives et de stalagmites pointant comme des pals barbares de l'âge de pierre... Enfin, de temps en temps, de grosses gouttes tombaient de la voûte élevée sur nos corps assoupis qu'elles réveillaient parfois...

Nous repartîmes plus ou moins bien reposés le lendemain vers 6 heures, munis de la corde, de 50 mètres de longueur, qui ne devait pas nous servir. En une heure et demie, nous fûmes à la Salle III.

C'est alors que M. Pasqualaggi crut constater l'existence d'un passage praticable pour se rendre à l'énorme tas d'éboulis masquant l'entrée de l'issue signalée dans le rapport Antoine, en se guidant au bruit de cascade qui semblait en provenir : un étroit filet d'eau, de 5 à 6 mètres de large environ, séparait le flanc de cet amas d'éboulis du point où nous étions parvenus, c'est-à-dire un petit coin de plage situé entre la plate-forme et les « deux colonnes jumelées » dont il a déjà été question.

Nous y étant engagés à la suite de notre compagnon, nous eûmes la bonne surprise de constater la guéabilité de ce bras d'eau que nous franchîmes sans que l'eau dépassât nos jarrets. Plus malaisée fut, en raison de la pente, très raide, l'escalade de l'éboulis, que nous affrontâmes presque de front, légèrement vers la droite — c'est-à-dire vers l'issue du cours d'eau, — M. Pascalaggi et moi, en avance sur notre compagnon. Des cailloux, des blocs se détachaient fréquemment sous nos pas mal assurés et menaçaient de blesser celui qui montait derrière. Ce que voyant, M. Charly se trouva bien inspiré en cherchant à monter en lacets en obliquant vers la gauche, où il trouva en effet un passage plus aisé que nous devions emprunter au retour. Nous passâmes la crête, très haute, près de deux stalagmites dont l'une, de fortes dimensions, était ramifiée en forme de trident. Le bruit, jusque là assez vague, de cascade frappa alors très distinctement nos oreilles La descente de l'autre versant ne fut guère plus facile ... Nous nous retrouvâmes au bord du ruisseau, qui s'élargissait derrière l'éboulis comme un petit lac, occupant l'emplacement d'une nouvelle salle, à laquelle nous donnerons le N° III bis, qui, en réalité, n'est que la continuation de la Salle III, dont elle n'est séparée que par le haut écran de l'éboulis jouant le rôle d'une sorte de paravent. Pas d'issue perceptible vers la gauche. Vers la droite, nous rapprochant de l'étranglement, large de 3 mètres à son plus étroit, nous constatâmes qu'il pouvait être franchi grâce à des aspérités qui, sans effleurer, étaient néanmoins visibles à quelques décimètres au-dessous de la surface de l'eau, par ailleurs profonde; pour un nageur, le seul aléa était de prendre un bain; mais M. Charly eût risqué davantage, aussi dû-t-il encore sagement demeurer sur l'autre rive, avec les coolies.

Cependant, c'est la rive opposée une fois atteinte par l'explorateur, que celui-ci, accroché aux régulières aspérités d'une énorme stalagmite placée bien à point, les pieds posés sur un rocher pointu sous 40 c/m d'eau, se demande, face à la paroi rocheuse verticale, comment il pourra continuer son chemin vers la gauche, où seule une pente de terre éboulée tombant elle aussi presque à pic dans le ruisseau offre une évabilité des plus aléatoires. . . . Avec une belle audace, M. Pasqualaggi, au prix d'un difficile rétablissement, s'y hissa, et se risqua à y cheminer, le corps collé contre la glaise humide et visqueuse, à 3 mètres environ au-dessus de la surface de l'eau ; ayant avancé ainsi d'une vingtaine de mètres, il disparut de nos regards dans la profondeur des ténèbres, car une courbe décrite vers la droite par cette paroi de la grotte nous cachait même la lueur de sa lanterne ; quelques minutes après, il nous hélait pour le suivre ; je pris alors ses traces, laissant là M. Charly et les coolies, aucun de ceux-ci n'ayant consenti à nous suivre dans cette partie où selon toute vraisemblance, nous pouvions penser qu'aucun homme ne nous avait jamais précédés. Enfonçant les deux pointes des pieds et une de mes mains (l'autre étreignant ma lampe électrique) dans la molle couche argileuse de la pente raide comme un mur de forteresse, je parvins à rejoindre mon camarade ; là, la salle, se terminant, était continuée par une galerie qui, s'étant progressivement rétrécie, finit par présenter des dimensions uniformes, comparables à celles du tube du Nord-Sud sous la Seine. . . Les parois étaient à peu près unies, sans cavités ni aspérités bien saillantes ; au fond, l'eau coulait, très claire, très limpide, recouvrant le sol de la galerie dans toute sa largeur, qui était de 7 à 8 mètres. Il fallait donc marcher dans l'eau - moyennement profonde de 30 à 50 c/m — pantalons retroussés (pour ma part je portais une culotte de sports fort pratique — à recommander), en tâtonnant pour éviter les trous que révélaient d'ailleurs assez facilement la lumière de nos lampes ; l'allure de la marche était assez bonne. A mesure que nous progressions, le bruit de cascade s'amplifiait, ne laissant pas de nous intriguer beaucoup, car il semblait produit par de véritables chûtes, si bien que nous nous attendions à tout moment à nous heurter bientôt à un mur de rocher élevé, barrant la rivière — et notre route aussi peut-être. . .

Nous découvrîmes enfin — à 300 mètres environ de la Salle III bis — ces fameuses chûtes, et ce nous valut une nette déception : elles se résolvaient en effet en un simple petit rapide du ruisseau, dont le lit présentait, sur quelques mètres, une différence de niveau

de moins d'un mètre à peine ! L'explication du vacarme hors de proportion avec l'importance du phénomène résidait dans l'amplification considérable que les échos de la galerie faisaient subir aux moindres bruits s'y propageant ; nous eussions même dû, à dire vrai, nous douter des conséquences de cette particularité, déjà constatées à l'occasion des appels réguliers qu'avait poussés jusqu'alors M. Charly et auxquels nous avions chaque fois répondu, après avoir laissé s'écouler quelques dizaines de secondes pour laisser le temps à la série des multiples échos de s'éteindre.

A la hauteur du rapide, contre la paroi droite, se dressait une très grosse stalagmite vert-jade, la seule que nous ayons aperçue dans la galerie. A partir de ce point, la pente du cours d'eau allait s'accroissant ; nous dûmes à quelques reprises traverser le lit pour remonter tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche ; la direction de notre marche parut s'infléchir par moment de manière peu sensible ; malheureusement, l'absence de boussole ne nous permit pas de relever les angles, qui durent être beaucoup plus aigus que nous n'en eûmes l'impression - comme nous dûmes en convenir par la suite.

Les appels de M. Charly, qui nous parvenaient de plus en plus assourdis depuis quelques minutes, cessèrent d'être perçus.... C'est alors que nous fîmes une trouvaille troublante qui nous laissa perplexes : dans un creux de rocher, s'ouvrant *dans la direction opposée au sens du courant*, nous distinguâmes un petit monceau de bouts de brindilles à demi-calcinées, disposées comme si elles avaient servi à entretenir là, sur place, un foyer allumé par la main de l'homme.. Or, la saison des pluies venant de prendre fin tout récemment, il eût fallu supposer, en admettant l'hypothèse d'un foyer humain, qu'il avait été allumé par des visiteurs nous ayant précédés dans cette partie inconnue quelques jours auparavant seulement - ce qui était bien invraisemblable ; par ailleurs, la seule explication restant plausible était l'apport par l'eau de ces brindilles et leur dépôt à la suite du retrait de l'eau. Mais alors, ce qui demeurerait contradictoire, c'était la disposition de ce dépôt et le sens du courant ; et, toujours aussi difficilement explicable, l'origine de ces charbons ?

Deux hypothèses, toutes gratuites au demeurant, semblent encore permises : soit l'apport de ces vestiges de foyer *de l'amont*, au moment des hautes eaux, et leur dépôt par elles dans le sens constaté par suite d'un tourbillon (?) : ainsi se vérifierait la légitimité d'une croyance au cours antérieur à ciel ouvert... ; soit leur apport *de*

l'aval — toujours au moment des hautes eaux — explicable par un reflux de celles-ci dû à l'engorgement des parties inférieures de la grotte et des salles; — il faudrait admettre alors que ces brindilles provenaient d'un foyer allumé, à la Salle III par exemple, par un de nos devanciers.

Cette dernière hypothèse — qui, sans infirmer absolument, à vrai dire, celle du cours antérieur à ciel libre, porte un rude coup à sa vraisemblance — est plus digne d'être retenue que la première, laquelle se heurte encore à l'objection de la difficulté de répondre à cette question déconcertante: comment il peut bien se faire que *jamais*, au cours de notre excursion dans la grotte, un seul débris de végétation : feuille, bout de branchage, liane, copeau de bois. . . n'ait pu être aperçu ? (Je ne tiendrai aucun compte, évidemment, des troncs de bambous trouvés dans la galerie, entre les Salles I, II et III, et dont la longueur uniforme, le mode de section à leurs extrémités révélaient, sans que le moindre doute fût permis, qu'ils provenaient des radeaux apportés par nos prédécesseurs). De même encore, comment se fait-il, si l'on approcha vraiment d'une sortie à l'air libre, qu'aucun être vivant ne se soit montré depuis le moment où nous avons quitté la Salle III — où, au moins nous avons noté l'existence de chauves-souris, d'insectes, et où, même, des poissons auraient été vus par nos prédécesseurs ? Et cependant, l'air de la galerie restait très frais, et l'eau, limpide ; coulait plus vite... La source est-elle donc dans les entrailles même de la montagne, avec de simples fissures d'infiltration des eaux çà et là, en fait de modes de communication avec l'extérieur ?

Avançant toujours, nous finîmes par ne plus percevoir du tout le bruit du rapide, de même qu'il y avait un moment que nous avions cessé d'entendre les « Hou ! Hou » ! de M. Charly... sans trop nous en rendre compte, nous avions en effet décrit une courbe fort accentuée. Nous marchâmes encore un quart d'heure environ, et, soudain, un nouveau bruit analogue d'eau courante frappa nos oreilles. Très intrigués, nous forçâmes l'allure et ne tardâmes pas à déboucher dans un évasement de la galerie, formant une salle assez petite, complètement recouverte à sa base d'une nappe d'eau probablement peu profonde. Cette salle — disons Salle IV — nous parut d'abord sans issue. Était-ce la source ? A droite, nos lampes n'arrivaient pas à percer le mystère opaque d'un recoin rocheux noir vers l'intérieur duquel le miroir de l'eau brillant sous le faisceau lumineux de la lampe ne semblait pas pénétrer toutefois... Vers la

gauche, le spectacle était plus inattendu et nous attira tout de suite : une grande cavité béait, non dans le roc, mais dans une paroi terreuse ; nous nous y enfonçâmes et nous heurtâmes presque tout de suite à une pente très raide, de terre aussi, mais possible à gravir nos lampes, braquées en l'air découvraient une haute voûte, pareillement argileuse, qui, comme la galerie, tournait en s'élevant en colimaçon. Nous grimpâmes ainsi environ de 8 à 10 mètres peut-être, en ayant l'impression de tourner de 90° vers la gauche ; nous nous trouvâmes alors sur une espèce de plate-forme en terre compacte, sur laquelle nous pûmes cheminer comme sur un boulevard, en descendant une pente très faible ; la galerie paraissait très haute. Le bruit de la cascade, à peine perceptible dans la Salle IV, était devenu très distinct et prenait de l'ampleur à chaque pas en avant. Bientôt au sol de terre succéda un sol de cailloutis ; puis, brusquement la paroi gauche disparut dans l'ombre, un trou noir, large et profond prit sa place. D'en bas, à 3 ou 4 mètres peut-être, un glouglou tout proche et retentissant d'eau courante montait à nos oreilles. Le chemin plat, par contre, s'amincissait et descendant brusquement aboutissant peu après sur un lit de cours d'eau. . .

C'est à cet endroit qu'un fâcheux incident de route compliqua encore la difficulté de la marche : ma lampe électrique s'éteignit, pile épuisée, pensais-je. — Et pas de piles de rechange, laissées avec les porteurs. Je dus me rapprocher autant que possible de Pasqualaggi pour profiter de son éclairage ; ma progression, et par suite celle de mon compagnon, en fut rendue notablement plus hésitante et lente. Notre inquiétude grandit en remarquant que la lampe tempête de mon ami ne contenait plus qu'un doigt de pétrole. La situation n'était pas rassurante. Mais il faut décidément croire au Bon génie de la grotte ou au prévoyant Créateur des Harmonies de la Nature, pour expliquer la quasi-miraculeuse surprise qui volatilisa immédiatement toutes nos craintes — juste au moment critique, comme dans les romans feuilletons...

A peine avions-nous parcouru quelques dizaines de mètres plus loin, que nous croyions reconnaître soudain certaines particularités de la galerie où nous avions cheminé une demi heure auparavant. . . Bientôt le doute ne fut plus possible : c'était bien le même rapide bruyant, encore mieux identifié par le signe qu'on ne peut pas ne pas reconnaître : la grosse stalagmite vert-jade, cette fois dressée contre la paroi gauche... Au même instant, tendant l'oreille, ce furent les appels de M. Charly qui retentirent sourdement, venant de la direc-

tion de notre marche ; et enfin, la lueur des torches des porteurs indigènes troua d'un halo léger les ténèbres devant nous, cependant que nous progressions allégrement sans grande difficulté sur un lit rocheux avec de l'eau jusqu'aux genoux.

200 mètres encore, et nous nous attaquions de nouveau à la côte d'argile, le plus dur et le plus dangereux certainement de tous les difficiles passages franchis, nous séparant encore de notre compagnon, qui avait commencé à concevoir de sérieuses inquiétudes sur notre disparition prolongée, et devant le long silence ayant seul accueilli, après l'habituelle série des échos, ses appels répétés. . . J'eus tant de mal, étant sans lumière et plus fatigué qu'à l'aller, à repasser cet endroit critique, que je me promis d'amener un radeau pour le franchir, si je revenais un jour poursuivre l'excursion, radeau grâce auquel en outre nous pourrions amener avec nous des porteurs d'instruments d'éclairage.

Ainsi, nous avons tourné, puis repris sans nous en douter le moins de monde le chemin du retour. . . Résultat : nous ignorions encore si, au-delà de la Salle IV, n'existait pas une autre issue. . . Bien que nous ayions tout lieu de nous réjouir d'être sortis si heureusement du mauvais pas où la pénurie menaçante d'éclairage n'allait pas tarder à nous faire tomber, nous étions au fond dépités de nous en retourner sans pouvoir dire seulement si, à partir de la Salle IV, il est encore possible de pénétrer plus avant si, en un mot, il y existe une troisième issue, autre que celle de l'arrivée, (c'est-à-dire celle du ruisseau), et celle de la galerie sèche en colimaçon ; troisième issue qui, partant du recoin sombre inexploré, vers la droite, continuerait le cours d'eau en amont. . . ?

Allions-nous nous décider à retourner sur l'heure, après avoir réuni une sérieuse provision de combustible et amené un radeau à pied d'œuvre ? — Hélas c'était impossible. Trois ou quatre torches à peine restaient en réserve, et les coolies, dont c'était le seul mode individuel d'éclairage, demandaient — sagement avouons-le — à retourner immédiatement. Ils nous eussent désobéi d'ailleurs sur notre refus, la peur, qui commençait à les gagner, leur donnant ce courage. De plus, ma lampe électrique — en réalité saturée d'humidité — ne fonctionnait plus, même avec des piles neuves... Enfin, nous étions fatigués physiquement comme moralement, par suite de l'oppression réelle des ténèbres, et nous aspirions secrètement à revoir la clarté diurne le plus tôt possible.

Moitié satisfaits, moitié contrits, nous revînmes donc, sans autre dommage que mille égratignures sur tout le corps, à la Salle I, en suivant naturellement le passage relativement facile de la paroi gauche. Après la délicate et longue opération du transfert du matériel du campement dans les sampans par le procédé de la chaîne, à la lueur des derniers bouts de torche, nous embarquâmes nous-mêmes

Mais, quelle intime satisfaction ressentîmes-nous, de tout notre être, de tous nos instincts d'animaux diurnes, lorsqu'à un détour de la galerie principale, une blafarde lueur rose violacé alluma le lointain et minuscule demi-cercle de la galerie. Encore quelques détours, et notre sampan, suivi de son semblable et des deux pirogues, débouchait lentement, vainqueur et majestueux comme un char de triomphe, dans la salle grandiose de l'entrée, aux ondes verdâtres, profondes, où se mirent à l'envie, sur les bords, les multiples statues de roc vif déchiqueté, aux formes les plus bizarres, les plus imprévues, les plus romantiquement tourmentées, teintes à toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, parmi lesquelles prédominent, à côté du rose tendre d'un Watteau et du céleste bleu pâle d'un Raphaël, l'ocre et le vermillon aux reflets de sang et la verte patine du bronze impérissable



GROTTES DE PHONG-NHA

Croquis d'ensemble

(depuis la fin de la galerie principale jusqu'au point extrême atteint par l'exploration du 24 Mai 1929).

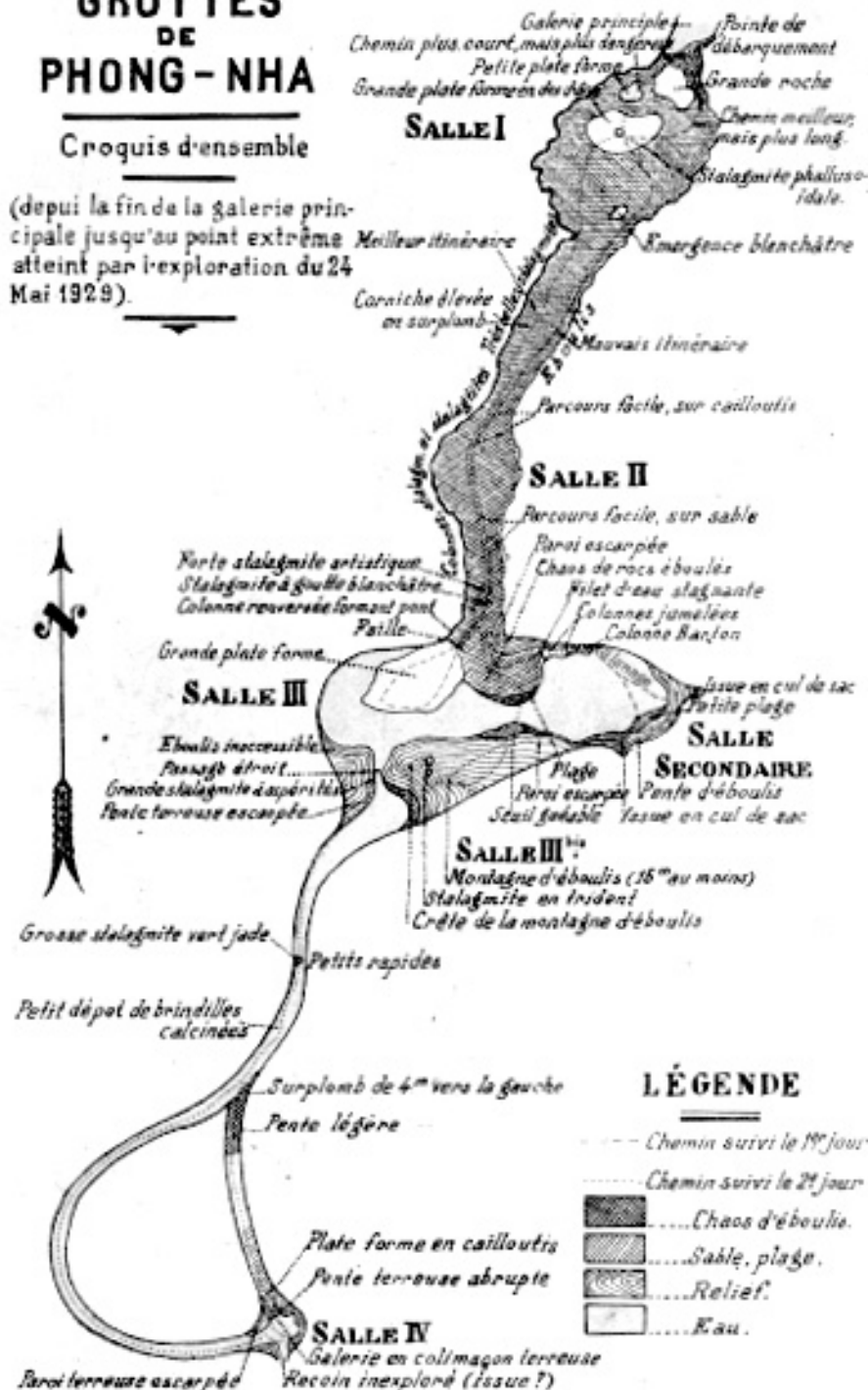
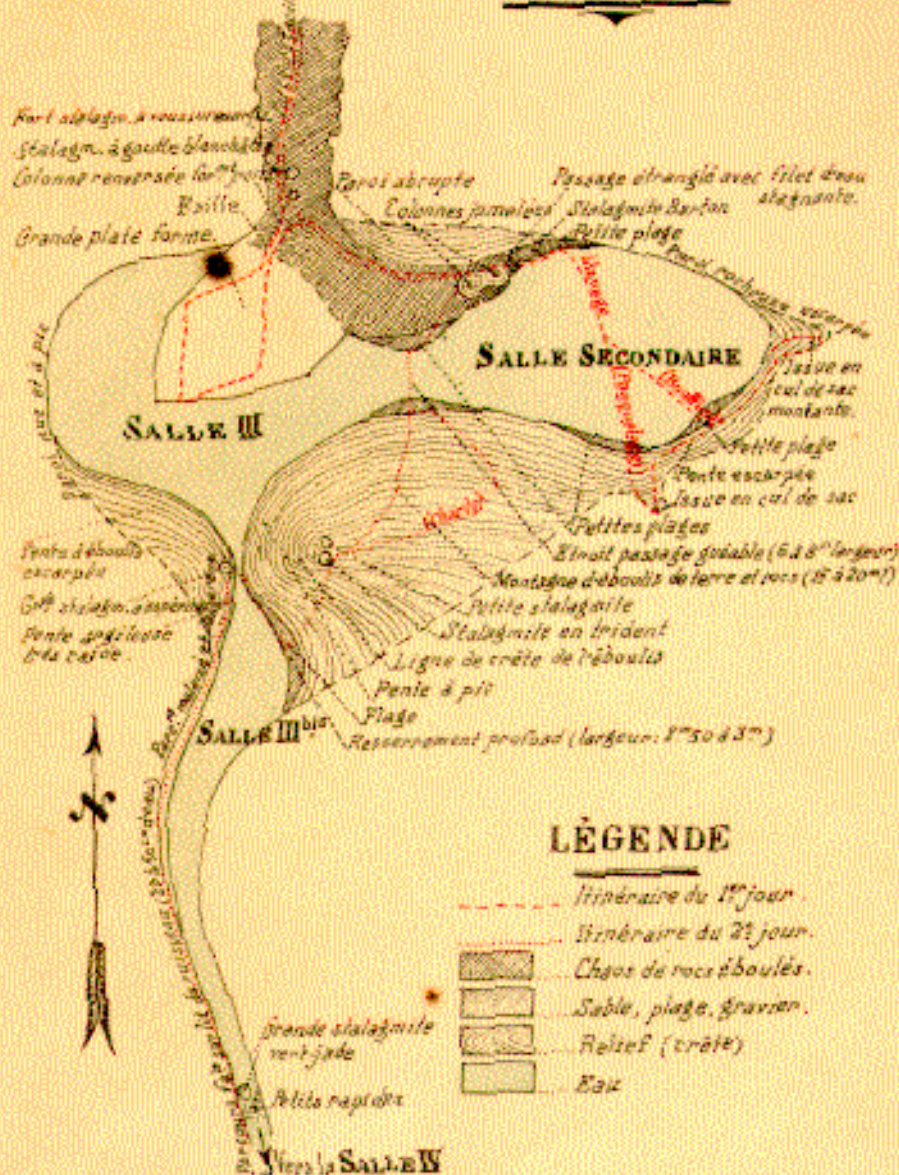


Planche LXIX. — Les grottes de Phong-Nha ;
croquis d'ensemble de la partie arrière.

Vers la **SALLE II**

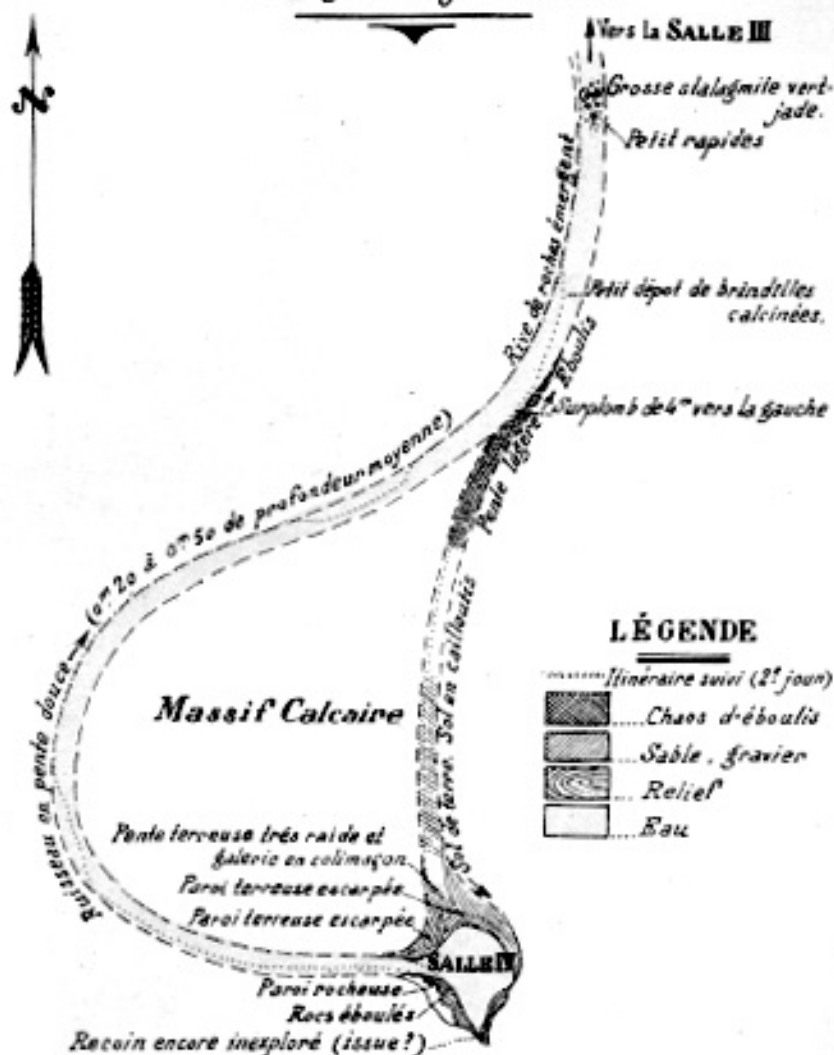
GROTTES DE PHONG-NHA

Croquis schématique de la Salle III



GROTTES DE PHONG-NHA

Essai de croquis schématique de la Salle IV
et de la galerie y conduisant



S O M M A I R E

Communications faites par les Membres de la Société.

	Pages
Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Gemelli Careri (L. CADIÈRE)	287
Culte rendu à un Résident de Qui-Nhơn (VOLNY-DUPUY.)	321
Les grottes de Phong-Nha : relation d'une exploration faite en Mai 1929 (BOUFFIER).	339

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à M. le *Président des Amis du Vieux Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12\$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin. et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 675 exemplaires, forme (fin 1929) 17 volumes in-8°, d'environ 6.500 pages en tout, illustrés de 1.450 planches hors texte, et de 600 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914 -1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à M. le *Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie, ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

